

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1507

20 juillet 2007

### SOMMAIRE

Aleon Holding S.A. ....	72292	IFP Invest .....	72292
Alliance Industries S.A. ....	72293	Imperial Tobacco Management Luxem- bourg (3) S.à r.l. ....	72298
Altuma S.A. ....	72302	J.P.J.2. ....	72330
A.N.B. S.à r.l. ....	72334	JPMorgan European Property Holding Lu- xembourg 5 S.à r.l. ....	72300
Aprile Luxembourg S.A. ....	72336	Lear S.A. ....	72295
Ashland Real Estates S.A. ....	72314	Lombard Odier Darier Hentsch Invest ...	72303
Bejimag S.A. ....	72336	Lombard Odier Darier Hentsch Selective .....	72301
Black River CEI Subsidiary 3 S.à r.l. ....	72324	Magist S.A. ....	72292
Blanca S.A. ....	72290	Mars Holdco 1 S.à r.l. ....	72328
Blue Eagle CDO I ....	72301	Massilia Holding S.A. ....	72301
Brandenburg Finance Holding .....	72294	Matro S.A. ....	72306
Broflet S.A. ....	72291	Micelius Luxembourg S.A. ....	72293
Burryi S.à r.l. ....	72296	M.M.C. Titrisation .....	72327
Canis S.à r.l. ....	72330	Mogambo Invest S.A. ....	72294
CB Luxembourg IV S.à r.l. ....	72290	Mogambo Invest S.A. ....	72294
CETP Xylon S.à r.l. ....	72303	Mogambo Invest S.A. ....	72291
Clasal Invest S.A. ....	72305	New Tech Venture Capital Fund S.C.A. .....	72291
Cyrama S.A. ....	72300	Oxonfin S.A. ....	72302
Datum Luxembourg S.A. ....	72322	Quebecor World S.A. ....	72300
Deutsche River Investment Management Company S.à r.l. ....	72315	Rock International S.A. ....	72296
Edam Holding S.à r.l. ....	72330	Rock S.A. ....	72336
European Associated Enterprises .....	72326	Sofra S.A. ....	72336
FAM Sports S.à r.l. ....	72303	Superga Lux S.A. ....	72334
Finagro S.A. ....	72298	Surf International S.A. ....	72303
Finagro S.A. ....	72322	Telco Investments Europe S.à r.l. ....	72305
Financière Bel S.A. ....	72294	Thyssenkrupp Ascenseurs Luxembourg S.à r.l. ....	72296
Fuki Investment S.A. ....	72295	Weatherford Investment (Luxembourg) Sàrl .....	72290
Fuki Investment S.A. ....	72296	Weaver Street Luxembourg S.à r.l. ....	72292
Gallounays S.à r.l. ....	72332		
Generali Global Private Equity S.A. SICAR .....	72305		
Gold Wave S.A. ....	72328		
Hardt Group Securities S.A. ....	72293		

**Blanca S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.  
R.C.S. Luxembourg B 118.961.

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 15 mai 2007, que le Conseil d'Administration a pris, à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

*Quatrième résolution*

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité des voix de transférer le siège social de la société du 9-11, rue Goethe, L-1637 Luxembourg au 5, rue C.M. Spoo, L-2546 Luxembourg, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 24 mai 2007.

Le Conseil d'Administration

D. Murari / M. La Rocca

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2007068868/43/18.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2007, réf. LSO-CF00711. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070074360) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2007.

**CB Luxembourg IV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 125.000,00.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R.C.S. Luxembourg B 106.372.

EXTRAIT

Il résulte d'une résolution circulaire datée du 15 mai 2007 du conseil de gérance de la Société CB LUXEMBOURG IV S.à r.l. que:

Le siège social de la Société a été transféré au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> mai 2007.

Pour mentions aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2007.

*Pour la Société*

*Signature*

Référence de publication: 2007068873/6977/18.

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2007, réf. LSO-CF04751. - Reçu 89 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070074440) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2007.

**Weatherford Investment (Luxembourg) Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 69, rue de Merl.  
R.C.S. Luxembourg B 85.552.

*Extrait des résolutions circulaires des gérants de la Société prises en date du 7 mai 2007*

En date du 7 mai 2007, les gérants de la Société ont décidé de transférer le siège social de la Société vers l'adresse suivante, avec effet immédiat:

69, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2007.

*WEATHERFORD INVESTMENT (LUXEMBOURG) S.à r.l.*

*Un mandataire*

*Signature*

Référence de publication: 2007069531/6565/18.

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2007, réf. LSO-CF02296. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070073625) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2007.

**New Tech Venture Capital Fund S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.  
R.C.S. Luxembourg B 74.725.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 25 avril 2007*

En date du 25 avril 2007, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de renouveler les mandats de Maître Pierre Delandmeter, Monsieur Antonino Sacco, et Monsieur Kevin Carey en qualité de membres du Comité de Surveillance pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2008.

Luxembourg, le 26 avril 2007.

Pour extrait sincère et conforme  
L'associé commandité  
Signatures

Référence de publication: 2007069568/1024/18.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2007, réf. LSO-CE02335. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070073942) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2007.

---

**Mogambo Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 87.847.

—  
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007070278/768/12.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2007, réf. LSO-CF03816. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070075315) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2007.

---

**Broflet S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.  
R.C.S. Luxembourg B 31.076.

—  
*Résolutions prises par l'Assemblée générale extraordinaire tenu au siège social le 31 mai 2007*

1. Monsieur Henri Aronson est radié avec effet rétroactif au 13 janvier 2006.
2. La société ARISTOTE Sàrl est radiée avec effet rétroactif au 13 janvier 2006.
3. Mr Dominique Fontaine, domicilié 53, bte 7, Square de la Lys à B-6700 Arlon, est nommé administrateur avec effet rétroactif au 13 janvier 2006 jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2011.
4. La société STRATEGO INTERNATIONAL Sàrl, 167, route de Longwy à L-1941 Luxembourg est nommé Commissaire aux Comptes avec effet rétroactif au 13 janvier 2006 jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2011.
5. Les administrateurs sortants, Mr Jean-Marie Polet, domicilié 9, boulevard Emile Jacqmain à B-1000 Bruxelles et Mme Evelyne Gorget, domiciliée 35, Quai Voltaire à F-78230 Le Pecq sont renommés jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2011.
6. Mr Jean-Marie Polet, domicilié 9, boulevard Emile Jacqmain à B-1000 Bruxelles est renommé administrateur-délégué jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2011.

Pour extrait conforme  
D. Fontaine  
Administrateur

Référence de publication: 2007069487/792/24.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2007, réf. LSO-CF02922. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070074152) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2007.

---

**Magist S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 100.119.

Le bilan et annexes au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007069184/788/12.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2007, réf. LSO-CF03515. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070074262) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2007.

---

**IFP Invest, Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.  
R.C.S. Luxembourg B 89.483.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2006, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007069167/565/14.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2007, réf. LSO-CF03639. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070074304) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2007.

---

**Aleon Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 99.447.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2007.

Pour ALEON HOLDING S.A.

Signature

Référence de publication: 2007069163/634/14.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2007, réf. LSO-CF04002. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070074818) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2007.

---

**Weaver Street Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.  
R.C.S. Luxembourg B 83.785.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2007.

X. Kotoula

Manager

Référence de publication: 2007069150/805/14.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2007, réf. LSO-CF03309. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070074242) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2007.

---

**Alliance Industries S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.  
R.C.S. Luxembourg B 89.134.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007069149/805/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2007, réf. LSO-CF03344. - Reçu 16 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070074241) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2007.

**Hardt Group Securities S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.  
R.C.S. Luxembourg B 110.966.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 4 octobre 2005, acte publié  
au Mémorial C n<sup>o</sup> 1134 du 2 novembre 2005.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour HARDT GROUP SECURITIES S.A.*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2007070267/1649/16.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2007, réf. LSO-CF02017. - Reçu 42 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070075152) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2007.

**Micelius Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale.  
R.C.S. Luxembourg B 76.975.

*Extraits des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 21 mai 2007*

*1<sup>ère</sup> Résolution*

Le Conseil d'Administration prend acte de la démission, avec effet immédiat, de Monsieur Pierre Hoffmann de sa  
fonction d'Administrateur au sein de la société.

*2<sup>ème</sup> Résolution*

Le Conseil d'Administration décide de nommer à la fonction d'Administrateur de la société en remplacement de  
l'Administrateur sortant:

- Monsieur Francis Zeler, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement au 23, Val Fleuri à L-1526 Lu-  
xembourg.

Il poursuivra le mandat de l'Administrateur sortant jusqu'à la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à  
statuer sur les comptes annuels au 31 décembre 2005.

Cette nomination devra être soumise lors de la tenue de la prochaine Assemblée Générale.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2007.

*Pour MICELIUS LUXEMBOURG S.A.*

Signature / Signature

*Un Administrateur / Un Administrateur*

Référence de publication: 2007069333/565/26.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2007, réf. LSO-CF01506. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070074890) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2007.

**Mogambo Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 87.847.

Le bilan au 31 décembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007070274/768/12.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2007, réf. LSO-CF03810. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070075311) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2007.

---

**Mogambo Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 87.847.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007070279/768/12.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2007, réf. LSO-CF03813. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070075314) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2007.

---

**Brandenburg Finance Holding, Société Anonyme.**

Siège social: L-3961 Ehlinge/Mess, 7A, am Brill.  
R.C.S. Luxembourg B 13.495.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour BRANDENBOURG FINANCE HOLDING S.A.*

Signature

Référence de publication: 2007070342/1113/13.

Enregistré à Luxembourg, le 24 avril 2007, réf. LSO-CD05964. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070075748) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2007.

---

**Financière Bel S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 17, Côte d'Eich.  
R.C.S. Luxembourg B 106.735.

DISSOLUTION

L'an deux mille sept, le vingt-cinq mai.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

La société FAZY INTERVEST INC. S.A., établie et ayant son siège social Via Espana 122, Bankboston Building 8th Floor, Panama-City (République de Panama), immatriculée au Mercantile Department at Microjacket 550524, Document 1064472 en date du 4 janvier 2007,

ici dûment représentée par Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant à Echternach (Luxembourg),

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Laquelle comparante, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société anonyme FINANCIERE BEL S.A., ayant son siège social à L-1450 Luxembourg, 17, Côte d'Eich, R.C.S. Luxembourg section B numéro 106.735, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 25 février 2005, publié au Mémorial C numéro 739 du 26 juillet 2005.

II.- Que le capital social de la société anonyme FINANCIERE BEL S.A., prédésignée, s'élève actuellement à 320.000,- EUR (trois cent vingt mille euros), représenté par 1.000 (mille) actions d'une valeur nominale de 320,- EUR (trois cent vingt euros) chacune, entièrement libérées.

III.- Que la comparante est devenue propriétaire de toutes les actions de la susdite société anonyme FINANCIERE BEL S.A.

IV.- Qu'en tant qu'actionnaire unique la comparante déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société anonyme FINANCIERE BEL S.A.

V.- Que la comparante, en tant que liquidateur, déclare en outre que le passif a été apuré et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'elle répond personnellement de tous les engagements sociaux.

VI.- Qu'il a été procédé à l'annulation des actions de la société dissoute.

VII.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs et au commissaire de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats.

VIII.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société.

#### Frais

Tous les frais et honoraires résultant du présent acte, évalués à sept cent vingt-cinq euros, sont à charge de la société dissoute.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: A. Thill, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 7 juin 2007. Relation GRE/2007/2484. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 13 juin 2007.

J. Seckler.

Référence de publication: 2007070322/231/46.

(070075763) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2007.

#### **Fuki Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 87.036.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007070293/768/12.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2007, réf. LSO-CF03801. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070075305) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2007.

#### **Lear S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9053 Ettelbruck, 45, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 90.980.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

Référence de publication: 2007070253/832/13.

Enregistré à Diekirch, le 1<sup>er</sup> juin 2007, réf. DSO-CF00013. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(070075182) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2007.

**Fuki Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 87.036.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007070296/768/12.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2007, réf. LSO-CF03803. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070075307) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2007.

**Thyssenkrupp Ascenseurs Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1818 Howald, 13, rue des Joncs.  
R.C.S. Luxembourg B 25.146.

Statuts coordonnés, suite à une assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 24 mai 2007, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 31 mai 2007.

F. Kessler

Notaire

Référence de publication: 2007070456/219/13.

(070075178) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2007.

**Rock International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 89.217.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Schmitz

Administrateur

Référence de publication: 2007070503/1023/13.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2007, réf. LSO-CF03838. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070075288) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2007.

**Burryi S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 122.814.

In the year two thousand and seven, on the seventh day of May.

Before Us Maître Jean Seckler, notary residing at Junglinster (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

1.- the company LB UK RE HOLDINGS LIMITED, entered into the «Registrar of Companies for England and Wales», under number 5347966, with its registered office at E14 5LE London, United Kingdom, 25 Bank Street,

2.- the company M&W IMMOBILIEN- UND UNTERNEHMENSBERATUNGSGESELLSCHAFT MBH, entered into the trade register of Potsdam, Germany, under number HRB 19859, with its registered office at D-14476 Gross Glienicke, Germany, Am Anger 9,

represented by Mr. Raphaël Rozanski, maître en droit, residing professionally at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, by virtue of two powers of attorney given under private seal.

Those proxies initialled ne varietur by the attorney and the undersigned notary will remain annexed to the present deed, to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing persons, through their attorney, declared and requested the notary to act:

- That the appearing persons are the sole present partners of BURRYI S.à r.l., a private limited company (société à responsabilité limitée), having its registered office in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, R.C.S. Luxembourg section B number 122.814, incorporated by deed of the undersigned notary on December 8, 2006, published in the Mémorial C number 225 of February 21, 2007.

- That the appearing persons have taken the following resolution unanimously:

*Resolution*

The appearing persons decide to adopt an accounting year beginning on December 1 and ending on November 30 of the following year, acknowledge that as an exception the accounting year which has begun on December 8, 2006 will end on November 30, 2007, and decide to amend subsequently article 15 of the articles of association which will have henceforth the following wording:

« **Art. 15.** The company's accounting year shall begin on December 1 and shall terminate on November 30 of the following year.»

*Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately seven hundred Euro.

*Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English and French states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the attorney, known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the latter signed together with us, the notary, the present original deed.

**Suit la version en langue française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le sept mai.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1.- la société LB UK RE HOLDINGS LIMITED, inscrite au «Registrar of Companies for England and Wales», sous le numéro 5347966, avec siège à E14 5LE Londres, Royaume-Uni, 25 Bank Street,

2.- la société M&W IMMOBILIEN- UND UNTERNEHMENSBERATUNGSGESELLSCHAFT MBH, inscrite au registre de commerce de Potsdam, Allemagne, sous le numéro HRB 19859, avec siège à D-14476 Gross Glienicke, Allemagne, Am Anger 9,

ici représentées par Monsieur Raphaël Rozanski, maître en droit, ayant son domicile professionnel à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte,

en vertu de deux procurations sous seing privé lui délivrées.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Lesquelles comparantes, par leur mandataire, ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que les comparantes sont les seules et uniques associées actuelles de BURRYI S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, R.C.S. Luxembourg section B numéro 122.814, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 8 décembre 2006, publié au Mémorial C numéro 225 du 21 février 2007.

- Que les comparantes ont pris la résolution suivante à l'unanimité:

*Résolution*

Les comparantes décident d'adopter un exercice social commençant le 1<sup>er</sup> décembre et se terminant le 30 novembre de l'année suivante, constatent qu'exceptionnellement, l'exercice social qui a commencé le 8 décembre 2006 prendra fin le 30 novembre 2007 et décident de modifier dès lors l'article 15 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 15.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> décembre et finit le 30 novembre de l'année suivante.»

*Frais*

Tous les frais et honoraires incombant à la société à raison des présentes sont évalués à la somme de sept cents Euros.

*Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais et le français, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française. A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, celui-ci a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: R. Rozanski, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 16 mai 2007. Relation GRE/2007/2159. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 13 juin 2007.

J. Seckler.

Référence de publication: 2007070325/231/81.

(070075780) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2007.

**Finagro S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 10, rue Pierre d'Aspelt.

R.C.S. Luxembourg B 47.159.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures

Administrateurs

Référence de publication: 2007069187/322/13.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2007, réf. LSO-CF03486. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070074266) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2007.

**Imperial Tobacco Management Luxembourg (3) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 111.206.

In the year two thousand seven, on the thirtieth day of April.

Before Us, Maître Paul Decker, notary, residing in Luxembourg-Eich.

There appeared:

1.- IMPERIAL TOBACCO MANAGEMENT (1) LIMITED a limited company having its registered office in Mignot Plateau, St Peter Port, GY1 4EG, Guernsey, and

2.- IMPERIAL TOBACCO MANAGEMENT (2) LIMITED a limited company having its registered office in Mignot Plateau, St Peter Port, GY1 4EG, Guernsey.

both duly represented by Ms Catia Campos, private employee, residing professionally in Luxembourg,

by virtue of a proxy dated April, 23rd, 2007.

Said proxy, signed *ne varietur* by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing, represented as said before, acting in its capacity of sole partners of the Company, has requested the undersigned notary to pass the following:

The appearing parties, represented as foresaid, acting in their capacity of sole partners, representing the whole corporate capital of the private limited liability company IMPERIAL TOBACCO MANAGEMENT LUXEMBOURG (3) S.à r.l., having its registered office in L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo (the «Company»), incorporated by a deed of M<sup>e</sup> Henri Hellinckx, then notary residing in Mersch, on November 25th, 2005, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 403, of February 23<sup>r</sup>, 2006, amended by a deed of the undersigned notary on February 16th, 2007, not yet published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations registered in the Register of Commerce and Companies in Luxembourg, section B, under the number 112.125

The Partners, represented as foresaid, have requested the undersigned notary to pass unanimously the following resolutions as follows:

*Sole resolution*

The partners decided to amend the closure date from February 28th, to April 30th, and for the first time in 2007, and in consequence article 15 of the articles of incorporation will have the following wording:

« **Art. 15. Financial year.** The Company's accounting year begins on May 1st, and ends on the last day of April of the following year»

### Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the corporation as a result of this document are estimated at approximately EUR 750.-.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version at the request of the appearing person and in case of divergences between the two versions, the English version will prevail.

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg-Eich, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing person, well known by the notary, by her surname, first name, civil status and residence, has signed together with the notary the present original deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le trente avril.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

Ont comparu:

1.- IMPERIAL TOBACCO MANAGEMENT (1) LIMITED une société à responsabilité limitée ayant son siège social à Mignot Plateau, St Peter Port, GY1 4EG, Guernsey, et

2.- IMPERIAL TOBACCO MANAGEMENT (2) LIMITED une société à responsabilité limitée ayant son siège social à Mignot Plateau, St Peter Port, GY1 4EG, Guernsey.

toutes deux représentées par Madame Catia Campos, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg,

spécialement mandaté à cet effet par procuration en date du 23 avril 2007,

laquelle après avoir été paraphée ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée à la présente avec laquelle elle sera soumise à la formalité de l'enregistrement.

Lesquelles comparantes, représentées comme dit ci-avant, agissant en leur qualité de seules associées de la société à responsabilité limitée IMPERIAL TOBACCO MANAGEMENT LUXEMBOURG (3) S.à r.l., ayant son siège social à L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo (la «Société»), constituée suivant acte reçu par Maître Henri Hellincks en date du 2 octobre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 403 du 23 février 2006, modifié suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 16 février 2007, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations;

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous la section B et le numéro 111.206

Lesquelles associées, représentées comme dit ci-avant, a requis le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

#### Unique résolution

Les Associées ont décidé de modifier la date de la clôture de l'exercice social du 28 février au 30 avril et pour la première fois en 2007, en conséquence l'article 15 des statuts aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 15. Année sociale.** L'année sociale de la Société commence le 1<sup>er</sup> mai et se termine le dernier jour du mois d'avril de l'année suivante.»

#### Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la société des suites de ce document sont estimés à 750,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Eich, date qu'en tête des présentes.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française à la requête de la personne comparante et en cas de divergence entre les deux versions, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite au mandataire du comparant connu du notaire par nom, prénoms usuels, état et demeure, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Campos, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2007, Relation: LAC/2007/6602. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 11 mai 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007069727/206/84.

(070073870) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2007.

**Quebecor World S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.  
R.C.S. Luxembourg B 66.070.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007069153/280/12.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2007, réf. LSO-CE06815. - Reçu 36 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070074245) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2007.

**Cyrama S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 35.000,00.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.  
R.C.S. Luxembourg B 100.331.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007069152/280/13.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2007, réf. LSO-CF03053. - Reçu 34 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070074243) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2007.

**JPMorgan European Property Holding Luxembourg 5 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.  
R.C.S. Luxembourg B 106.901.

*Extrait des résolutions prises par l'associé unique lors de l'assemblée qui s'est tenue le 25 avril et le 9 mai 2007*

Les associés de la Société ont pris acte de la démission de Mme Joanne Douvas et M. John Stuart en tant que gérants de la Société avec effet au 5 avril 2007, M. Steven Clifford et M. Stephen Olton en tant que gérants de la Société avec effet au 9 mai 2007 et a nommé M. Jonathan Griffin ayant pour adresse 6, route de Trèves, à Senningerberg 2633, Luxembourg, et M. Richard Crombie, ayant pour adresse 10 Aldermanbury à Londres EC2V7RF, Grande Bretagne, avec effet au 9 mai 2007 et pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance se compose désormais comme suit:

- M. Jean-Christophe Ehlinger, gérant;
- M. Steven Greenspan, gérant;
- M. Steven Mastrovich, gérant;
- M. Karl McCathern, gérant;
- M. Lawrence Fuchs, gérant;
- M. Jonathan Griffin, gérant;
- M. Richard Crombie, gérant;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

*JPMorgan EUROPEAN PROPERTY HOLDING LUXEMBOURG 5, S.à r.l.*

Signature

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2007069488/7569/29.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2007, réf. LSO-CF03976. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070073525) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2007.

**Lombard Odier Darier Hentsch Selective, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.  
R.C.S. Luxembourg B 45.036.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2007069155/1024/12.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2007, réf. LSO-CF04053. - Reçu 44 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070074246) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2007.

**Blue Eagle CDO I, Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.  
R.C.S. Luxembourg B 77.698.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2007.

*Pour la société*

TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

*Domiciliataire*

Signatures

Référence de publication: 2007069146/805/16.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2007, réf. LSO-CF03293. - Reçu 36 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070074239) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2007.

**Massilia Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale.  
R.C.S. Luxembourg B 82.366.

*Extraits des résolutions prises lors de la réunion pu conseil d'administration tenue en date du 21 mai 2007*

*1<sup>ère</sup> Résolution*

Le Conseil d'Administration prend acte de la démission, avec effet immédiat, de Monsieur Pierre Hoffmann de sa fonction d'Administrateur au sein de la société.

*2<sup>ème</sup> Résolution*

Le Conseil d'Administration décide de nommer à la fonction d'Administrateur de la société en remplacement de l'Administrateur sortant:

- Monsieur Francis Zeler, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement au 23, Val Fleuri à L-1526 Luxembourg.

Il poursuivra le mandat de l'Administrateur sortant jusqu'à la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes annuels au 31 décembre 2005.

Cette nomination devra être soumise lors de la tenue de la prochaine Assemblée Générale.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2007.

*Pour MASSILIA HOLDING S.A.*

*Signature / Signature*

*Un Administrateur/ Un Administrateur*

Référence de publication: 2007069334/565/26.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2007, réf. LSO-CF01445. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070074892) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2007.

**Altuma S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.  
R.C.S. Luxembourg B 97.407.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2007.  
Pour HOOGEWERF & CIE  
*Agent domiciliataire*  
Signature

Référence de publication: 2007069162/634/15.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2007, réf. LSO-CF04003. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070074816) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2007.

**Oxonfin S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.  
R.C.S. Luxembourg B 73.643.

DISSOLUTION

L'an deux mille sept, le quatre mai.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

A comparu:

La société OXON ITALIA S.p.A., avec siège à Milano (I), via Manzoni, N ° 44, enregistrée au registre des entreprises de Milan et code fiscal n ° 00845900158 - R.E.A. n ° 80453, ici représentée par Monsieur Marc Van Hoek, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-1224 Luxembourg,

en vertu d'une procuration annexée au présent acte.

Lequel comparant, ès-qualité a prié le notaire d'acter:

- qu'il existe une société anonyme sous la dénomination de OXONFIN S.A., (RC B N ° 73.643), avec siège à L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau, constituée suivant acte notarié, du 20 décembre 1999, publié au Mémorial C N ° 223 du 23 mars 2000,

- que le capital social de ladite société s'élève actuellement à 1.000.000,- €

- que la comparante soussignée est devenue propriétaire de toutes les actions de la société; qu'en tant qu'actionnaire unique, elle déclare expressément vouloir procéder à la dissolution de société; avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2007

- que la comparante soussignée déclare en outre que le passif a été apuré et que la liquidation de la société est achevée, alors que par l'effet même de la dissolution de la société, les actifs et passifs sont absorbés de fait par l'actionnaire unique, lequel répond personnellement de tous les engagements sociaux;

- que la comparante soussignée donne décharge pleine et entière à tous les administrateurs et au commissaire aux-comptes de la société;

-que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à L-1628 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

Sur ce il y a été procédé à l'annulation du registre des actions de la société dissoute.

*Frais*

Les frais du présent acte sont estimés à la somme de neuf cent dix euro.

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Et après lecture faite au comparant, celui-ci a signé la présente minute avec le notaire instrumentant.

Signé: M. Van Hoek, G. d'Huart.

Enregistré à Esch/Alzette, le 9 mai 2007, Relation: EAC/2007/4760. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 22 mai 2007.

G. d'Huart.

Référence de publication: 2007069699/207/39.

(070073605) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2007.

**Lombard Odier Darier Hentsch Invest, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.  
R.C.S. Luxembourg B 25.301.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2007069158/1024/12.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2007, réf. LSO-CF04064. - Reçu 308 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070074249) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2007.

**FAM Sports S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.  
R.C.S. Luxembourg B 118.717.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2007069156/1024/12.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2007, réf. LSO-CF04055. - Reçu 48 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070074248) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2007.

**Surf International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 47.010.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007070404/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2007, réf. LSO-CF03262. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070075590) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2007.

**CETP Xylon S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 121.569.

In the year two thousand and seven, on the thirteenth of April.  
Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

CETP PARTICIPATIONS S.à r.l., SICAR, a Luxembourg private limited liability company existing under the SICAR law regime, having its registered office at 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 111.010;

CETP CO-INVESTMENT S.à r.l., SICAR, a Luxembourg private limited liability company existing under the SICAR law regime, having its registered office at 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 114.415,

both here represented by Rachel Uhl, jurist, with professional address at 15, Côte d'Eich, Luxembourg,  
by virtue of two proxies established in April 2007.

The said proxies, signed ne varietur by the persons appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, through their proxyholder, have requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing parties are the shareholders of the private limited liability company established in Luxembourg under the name CETP XYLON S.à r.l. (hereafter «the Company»), having its registered office at 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 121.569, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on October 16, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2382 of December 21, 2006 and whose bylaws have not been amended yet.

II. The Company's share capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (€ 12,500.-) represented by five hundred (500) shares of twenty-five Euro (€ 25.-) each.

III. The shareholders resolve to postpone the Company's first financial year end date to December 31, 2007.

#### *Expenses*

The expenses, costs, remuneration or charges, in any form whatsoever, which will be borne by the Company as a result of the present shareholders' meeting are estimated at approximately one thousand two hundred Euro (€ 1,200.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof the present notarised deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the persons appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction en langue française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le treize avril.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

CETP PARTICIPATIONS S.à r.l., SICAR, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois existant sous le régime de la loi SICAR, ayant son siège social au 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 111.010 et

CETP CO-INVESTMENT S.à r.l., SICAR, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois existant sous le régime de la loi SICAR, ayant son siège social au 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 114.415,

ici représentées par Rachel Uhl, juriste, avec adresse professionnelle au 15, Côte d'Eich, Luxembourg, en vertu de deux procurations données en avril 2007.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentaire, demeureront annexées aux présentes pour être enregistrées en même temps.

Lesquelles comparantes, par leur mandataire, ont requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Les comparantes sont les associés uniques de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination CETP XYLON S.à r.l. (ci après la «Société»), ayant son siège social au 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 121.569, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire le 16 octobre 2006, publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2382 du 21 décembre 2006 et dont les statuts n'ont pas encore été modifiés.

II. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents Euro (€ 12.500,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (€ 25.-) chacune.

III. Les associés décident de reporter la date de clôture du premier exercice social au 31 décembre 2007.

#### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille deux cents Euro (€ 1.200.-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu du notaire par ses nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec nous, notaire, le présent acte.

Signé: R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2007. Relation: LAC/2007/5373. — Reçu 12 euros.

Le Releveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007070263/211/80.

(070075445) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2007.

---

**Generali Global Private Equity S.A. SICAR, Société Anonyme sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 113.111.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007070261/1092/13.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2007, réf. LSO-CF03516. - Reçu 46 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070075241) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2007.

---

**Clasal Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 87.037.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007070284/768/12.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2007, réf. LSO-CF03824. - Reçu 26 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070075321) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2007.

---

**Telco Investments Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 104.528.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale tenue en date du 23 octobre 2006

*1<sup>ère</sup> Résolution*

L'Assemblée Générale décide de révoquer, avec effet au 28 septembre 2006, Monsieur Francisco Joaquin Gutierrez De Churtichaga de sa fonction de gérant de catégorie C.

*2<sup>ème</sup> Résolution*

L'Assemblée Générale décide de nommer à la fonction, de gérant de catégorie C, en remplacement du gérant sortant:

- Monsieur Sakip-Umur Hurserver, demeurant à Flat B, 16 Cresswell Gardens, Londres SW5 0BQ

Son mandat est valable avec effet au 28 septembre 2006 pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 2007.

Pour TELCO INVESTMENTS EUROPE S.à.R.L.

R. Thillens

Référence de publication: 2007069336/565/21.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2007, réf. LSO-CF01503. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070074897) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2007.

---

**Matro S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 128.541.

—  
STATUTES

The year two thousand and six, on the twenty-ninth of December.

Before Maître Joseph Elvinger, notary with residence in Luxembourg, undersigned.

Meets an Extraordinary General Assembly of the shareholders of MATRO AKTIENGESELLSCHAFT, a company, incorporated under Liechtenstein law, having its registered office in Vaduz (Principality of Liechtenstein), trade register Vaduz number FL-0001.045.435-2.

The assembly is presided by Régis Galiotto, jurist, professionally residing in Luxembourg.

The President appoints as secretary Flora Gibert, jurist, residing in Luxembourg.

The Assembly chooses as scrutineer Stéphanie Stacchini, private employee, professionally residing in Luxembourg.

The President requests the notary to bear witness:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares which they hold are noted on an attendance sheet, which will be signed, annexed hereto together with the powers-of-attorney, all registered with the deed.

II.- That it is demonstrated by the attendance sheet that the entirety of the share capital is represented at the present Extraordinary General Assembly, so that the Assembly may validly deliberate regarding all items placed on the order of business.

All the shareholders present and their proxies declare that they waive all formalities concerning the convocation of General Assemblies and declare having had full and complete knowledge of the order of business of the General Assembly of Shareholders as well as of the text of the new Articles of Incorporation following the transfer of the registered office of the Company to Luxembourg, including in particular the exact text of the purpose of the Company after the said transfer of the registered office.

III.- The General Assembly of Shareholders bears witness that the following documents have been submitted to the General Assembly:

- a true certified copy dated 26th October 2006, issued by the public registry of Vaduz, of the registration of the Company in said registry;
- the decision of the shareholders containing the transfer of the registered office of the Company to Luxembourg, as taken on 14th December 2006;
- a copy of the Articles of Incorporation of the Company before the transfer;
- financial statements dated 31st December 2005 and 31st October 2006;
- the authorisation of the authorities of the Principality of Liechtenstein, dated 15th December 2006, to transfer the company's registered office to the Grand Duchy of Luxembourg.

The said documents, signed ne varietur, shall remain attached to the present deed.

IV.- The President declares that the order of business is as follows:

1) Confirmation and ratification of the resolutions passed at the Extraordinary General Assembly of the shareholders of the Company held in Vaduz (Principality of Liechtenstein) on 14th December 2006, deciding to transfer the registered office of the Company from Vaduz (Principality of Liechtenstein) to Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), with effect on the date of 14th December 2006, in accordance with the provisions of Luxembourg law and the rules concerning juridical-person status, maintained without break in continuity and without the creation of a new legal entity.

2) Decision to adopt the form of a limited company.

3) Adoption in Luxembourg of the name MATRO S.A. and of the Company purpose of a «SOPARFI» [Société de participations financières], or financial-participation company.

4) Complete recast of the Articles of Incorporation, in accordance with Luxembourg law.

5) Appointment of the directors and determination of the duration of their term of office.

6) Appointment of the statutory auditor («commissaire aux comptes») and determination of the duration of the term of office.

7) Confirmation of the establishment of the registered office of the Company in Luxembourg at the following address: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

8) Miscellaneous.

V.- The President declares:

That the Company decides to establish its registered office in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

As demonstrated in the shareholder resolutions, below, of 14th December 2006, the Shareholders' General Assembly has already decided, unanimously, to transfer the registered office of the Company to Luxembourg, the present General

Assembly being called upon to vote and approve for a second time the transfer of the registered office from Vaduz (Principality of Liechtenstein) to Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg) and to authenticate the said resolutions in accordance with the requirements of Luxembourg law.

Charge was also given to the present Shareholders' General Assembly to effect the amendments mentioned below and those required in order to bring the Articles of Incorporation into accordance with the requirements of Luxembourg law, as well as to proceed to the election of a Board of Directors and the appointment of a statutory auditor.

The President submits to the General Assembly a copy of the annual accounts of the Company for the 2005 financial year, together with an interim balance of the situation of these accounts dated 31st October 2006.

The said copy of the annual accounts and the interim situation shall remain attached to the present deed.

Upon which, the Shareholders' General Assembly proceeds to the order of business and after deliberation, the following resolutions are passed, unanimously:

*First resolution*

The Assembly decides to confirm and to ratify the resolutions passed at the Extraordinary Shareholders' General Assembly of the Company held in Vaduz (Principality of Liechtenstein) on 14th December 2006 deciding to transfer the registered office of the Company from Vaduz (Principality of Liechtenstein) to the Grand Duchy of Luxembourg, with effect on 14th December 2006, in accordance with the provisions of Luxembourg law and the rules concerning juridical-person status, the Company being maintained without break in continuity and without the creation of a new legal entity.

*Second resolution*

The Assembly decides that the Company will exist in the form of a public limited liability company.

*Third resolution*

The Assembly decides to give to the company in Luxembourg the name of MATRO S.A. and to adopt as Company purpose the provisions particular to a «SOPARFI» [société de participations financières], or financial-participation company.

*Fourth resolution*

The Assembly decides:

- that the Company shall be as of today and henceforth exclusively governed by Luxembourg law;
- to proceed to a complete recast of the Articles of Incorporation, in accordance with Luxembourg law, as follows:

**Title I.- Denomination, Registered office, Object, Duration**

**Art. 1.** There is hereby established a «Société Anonyme» under the name of MATRO S.A.

**Art. 2.** The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg).

It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The board of directors of the Company (the «Board of Directors») is authorized to change the address of the Company inside the municipality of the Company's registered office.

Should any political, economic or social events of an exceptional nature occur or threaten to occur which are likely to affect the normal functioning of the registered office or communications with abroad, the registered office may be provisionally transferred abroad until such time as circumstances have completely returned to normal. Such decision will not affect the Company's nationality which will notwithstanding such transfer, remain that of a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Board of Directors.

**Art. 3.** The corporation is established for an unlimited period of time.

**Art. 4.** The object of the Company is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of participations in any enterprise in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those participations.

In particular, the Company may use its funds to establish, manage, develop and dispose of a portfolio of securities and patents of whatever origin, to participate in the creation, development and control of any enterprise, to acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option, securities and patents, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, to develop such securities and patents, to grant to companies in which the Company has a participation, any assistance, loans, advances and guarantees.

The Company may engage in any transactions involving immovable and movable property. The Company may acquire, transfer and manage any real estate of whatever kind in whatever country or location. The Company may further engage and execute any operations which pertain directly or indirectly to the management and the ownership of real estate. The Company may also carry out a licensing activity or trademark as well as a financing activity to its subsidiaries.

The Company may carry out any industrial or commercial activity which directly or indirectly favours the realisation of its object however without taking advantage of the Act of July 31st 1929 on Holding companies.

## **Title II.- Capital, Shares**

**Art. 5.** The subscribed share capital amounts to thirty-two thousand euros (EUR 32,000.-) divided into fifty (50) shares of six hundred forty euros (EUR 640.-) each.

The shares may be represented, at the owner's option, by certificates representing single shares or certificates representing two or more shares.

The shares may be in registered or bearer form at the option of the shareholder.

The corporation may redeem its Shares whenever the Board of Directors considers this to be in the best interest of the corporation, subject to the terms and conditions it shall determine in accordance with article 49-8 of the Law of 10 August 1915 on Commercial Companies. The Board of Directors may create such capital reserves from time to time as it may determine is proper (in addition to those which are required by law) and shall create a paid in surplus from funds received by the corporation as issue premiums on the issue and sale of its Shares, which reserves or paid in surplus may be used by the Board of Directors to provide for the payment for any Shares which the corporation may redeem in accordance with these Articles of Incorporation.

Shares redeemed by the corporation shall remain in existence but shall not have any voting rights or any right to participate in any dividends declared by the corporation or in any distribution paid upon the liquidation or winding up of the corporation.

The redemption price shall be determined by the Board of Directors, within the limits set out in aforementioned article 49-8 of the Law of 10 August 1915 on Commercial Companies.

The corporate capital may be increased or reduced in compliance with the legal requirements.

## **Title III.- Management**

**Art. 6.** The corporation is managed by a Board of Directors comprising at least three members, whether shareholders or not, who are appointed for a period not exceeding six years by the general meeting of shareholders which may at any time remove them.

However, the Board of Directors can be limited to one member when the corporation has one sole shareholder, as laid down in article 51 of the amended Law of 10 August 1915 on Commercial Companies.

The number of directors, their term and their remuneration are fixed by the general meeting of the shareholders.

The office of a director shall be vacated if:

He resigns his office by notice to the corporation, or

He ceases by virtue of any provision of the law or he becomes prohibited or disqualified by law from being a director,

He becomes bankrupt or makes any arrangement or composition with his creditors generally, or

He is removed from office by resolution of the shareholders.

In so far as the law allows, every present or former director of the corporation shall be indemnified out of the assets of the corporation against any loss or liability incurred by him by reason of being or having been a director.

**Art. 7.** The Board of Directors will elect from among its members a chairman.

The Board of Directors convenes upon call by the chairman, as often as the interest of the corporation so requires. It must be convened each time two directors so request.

Directors may participate in a meeting of the Board of Directors by means of conference telephone or similar communications equipment by means of which all persons participating in the meeting can hear and speak to each other, and such participation in a meeting will constitute presence in person at the meeting; provided that all actions approved by the Directors at any such meeting will be reduced to writing in the form of resolutions.

Resolutions signed by all members of the Board of Directors will be as valid and effectual as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, telefax or similar communication.

**Art. 8.** The Board of Directors is invested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate objects of the corporation.

All powers not expressly reserved by law or by the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the competence of the Board of Directors. In particular, the Board shall have the power to purchase securities, receivables and other assets of any type, to issue bonds and debentures, to enter into loans, to create security interests over the assets of the corporation and to enter into interest rate and currency exchange agreements, provided that such actions have been authorized by unanimous consent of the directors. The Board of Directors may pay interim dividends in compliance with the relevant legal requirements.

**Art. 9.** The corporation will be bound in any circumstances by the joint signatures of two members of the Board of Directors unless special decisions have been reached concerning the authorised signature in case of delegation of powers or proxies given by the Board of Directors pursuant to article 10 of the present articles of association.

**Art. 10.** The Board of Directors may delegate with unanimous vote its powers to conduct the daily management of the corporation to one or more directors, who will be called managing directors.

It may also commit the management of all the affairs of the corporation or of a special branch to one or more managers, and give special powers for determined matters to one or more proxy holders, selected from its own members or not, whether shareholders or not.

**Art. 11.** Any litigation involving the corporation either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the corporation by the Board of Directors, represented by its chairman or by the director delegated for this purpose.

#### **Title IV.- Supervision**

**Art. 12.** The corporation is supervised by one or several statutory auditors, appointed by the general meeting of shareholders, which will fix their number and their remuneration, as well as the term of their office, which must not exceed six years.

#### **Title V. - General meeting**

**Art. 13.** The annual meeting will be held in Luxembourg at the place specified in the convening notices on the first working day of June at ten o'clock.

#### **Title VI.- Accounting year, Allocation of profits**

**Art. 14.** The accounting year of the corporation shall begin on the 1st of January and shall terminate on the 31st of December of each year.

**Art. 15.** After deduction of any and all of the expenses of the corporation and the amortizations, the credit balance represents the net profits of the corporation. Of the net profits, five percent (5%) shall be appropriated for the legal reserve; this deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten percent (10%) of the capital of the corporation, but it must be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, the reserve falls below 10% of the capital of the corporation.

The balance is at the disposal of the general meeting.

#### **Title VII.- Dissolution, Liquidation**

**Art. 16.** The corporation may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders. If the corporation is dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remuneration.

#### **Title VIII.- General provisions**

**Art. 17.** All matters not governed by these articles of association are to be construed in accordance with the law of August 10, 1915 on commercial companies and the amendments thereto.

##### *Transitional provisions*

1) The first financial year in the Grand Duchy of Luxembourg shall commence on 14th December 2006 to end on 31 December 2006.

2) The first Ordinary General Assembly in the Grand Duchy of Luxembourg shall be held in 2007.

##### *Fifth resolution*

The Assembly decides to fix the number of directors at three.

Are appointed directors:

Violène Rosati, Companies Director, born on 23th April 1977, in Mont-Saint-Martin (France), professionally residing at 6, rue Adolphe L-1116 Luxembourg.

José Correia, Companies Director, born on 4th October 1971, in Palmeira (Portugal), professionally residing at 6, rue Adolphe L-1116 Luxembourg.

Fabio Mazzoni, Companies Director, born on 20th January 1960, in Ixelles (Belgium), professionally residing at 6, rue Adolphe L-1116 Luxembourg.

The mandates shall expire after the annual meeting of shareholders to be held in the year 2012.

##### *Sixth resolution*

The Assembly decides to fix the number of auditors at one.

Is appointed statutory auditor («Commissaire aux comptes»):

WOOD, APPLETON, OLIVER, EXPERTS-COMPTABLES, limited liability company, with registered office in L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe, R.C.S. Luxembourg B 74.623.

The mandate shall expire after the annual meeting of shareholders to be held in the year 2012.

##### *Seventh resolution*

The Assembly confirms and decides that the registered office of the Company is established at the following address: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

### Costs

The costs, expenditures, remunerations and charges, in whatsoever form, incumbent on the Company or chargeable to it by reason of these presents, are estimated, without any prejudice, at approximately the sum of two thousand six hundred Euros.

No item remaining on the order of business, the meeting is concluded.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

In witness whereof, drawn up in Luxembourg, the day, month and year as in the heading of these presents.

And after reading given to those appearing, all did sign with Us, Notary, the present minutes.

### Follows the French translation:

L'an deux mille six, le vingt-neuf décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme de droit de la Principauté de Liechtenstein MATRO AKTIENGESELLSCHAFT, ayant son siège social à Vaduz (Principauté de Liechtenstein), registre de commerce de Vaduz numéro FL-0001.045.435-2.

L'assemblée est présidée par Régis Galiotto, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Flora Gibert, juriste, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Stéphanie Stacchini, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Qu'il appert de la liste de présence que l'intégralité du capital social est représentée à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

Tous les actionnaires présents et leurs mandataires déclarent renoncer à toutes formalités concernant la convocation des Assemblées Générales et déclarent avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale des Actionnaires ainsi que du texte des nouveaux statuts suivant le transfert du siège social de la Société à Luxembourg, y compris et en particulier du texte exact de l'objet de la Société après ledit transfert du siège social.

III.- L'Assemblée Générale des Actionnaires prend acte de ce que les documents suivants ont été soumis à l'Assemblée Générale:

- une copie certifiée conforme datée du 26 octobre 2006, émise par le registre de commerce de Vaduz, confirmant l'immatriculation de la Société dans ledit registre;

- la décision des actionnaires relative au transfert du siège social de la Société à Luxembourg prise en date du 14 décembre 2006;

- une copie des statuts de la Société avant le transfert;

- les comptes de la Sociétés arrêtés au 31 décembre 2005 et 31 octobre 2006;

- l'autorisation du gouvernement de la Principauté de Liechtenstein, datée du 15 décembre 2006, relative au transfert du siège social au Grand-Duché de Luxembourg.

Lesdits documents, signés ne varietur, resteront annexés au présent acte.

IV.- Le Président déclare que l'ordre du jour est le suivant:

1) Confirmation et ratification des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société tenue à Vaduz (Principauté de Liechtenstein) le 14 décembre 2006, décidant de transférer le siège social de la société de Vaduz (Principauté de Liechtenstein) à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), avec effet à la date du 14 décembre 2006, conformément aux dispositions de la loi luxembourgeoise et aux règles concernant le statut de la personnalité juridique, maintenue sans rupture et sans création d'un être moral nouveau.

2) Décision d'adopter la forme d'une société anonyme.

3) Adoption à Luxembourg de la dénomination de MATRO S.A. et de l'objet social d'une soparfi (société de participation financières).

4) Refonte complet des statuts, conformément à la loi luxembourgeoise.

5) Nomination des administrateurs et fixation de la durée de leur mandat.

6) Nomination du commissaire aux comptes et fixation de la durée de son mandat.

7) Confirmation de l'établissement du siège social de la société à Luxembourg à l'adresse suivante: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe

8) Divers.

V.- Le Président déclare:

Que la Société décide d'établir son siège social à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Ainsi qu'il ressort des résolutions des actionnaires ci-dessus du 14 décembre 2006, l'assemblée générale des actionnaires a déjà décidé, à l'unanimité, de transférer le siège social de la Société à Luxembourg, la présente assemblée générale étant appelée à voter et se prononcer une seconde fois sur le transfert du siège social de Vaduz (Principauté de Liechtenstein) à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) et à authentifier lesdites résolutions conformément aux exigences de la loi luxembourgeoise.

Le soin a également été confié à la présente assemblée générale des actionnaires d'effectuer les modifications mentionnées ci-dessus et celles exigées aux fins de mettre les Statuts en conformité avec les exigences luxembourgeoises légales, de même que l'élection du Conseil d'Administration et la nomination du commissaire aux comptes.

Le Président soumet à l'assemblée générale une copie des comptes annuels de la Société concernant l'exercice financier 2005, ensemble avec une situation intermédiaire de ces comptes datée du 31 octobre 2006.

Ladite copie des comptes annuels ainsi que la situation intermédiaire resteront annexés au présent acte.

Sur ce, l'assemblée générale des actionnaires aborde l'ordre du jour et après délibération, les résolutions suivantes sont prises à l'unanimité:

#### *Première résolution*

L'assemblée décide de confirmer et de ratifier les résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société tenue à Vaduz (Principauté de Liechtenstein) le 14 décembre 2006, décidant de transférer le siège social de la société de Vaduz (Principauté de Liechtenstein) au Grand-Duché de Luxembourg, avec effet au 14 décembre 2006, conformément aux dispositions de la loi luxembourgeoise et aux règles concernant le statut de la personnalité juridique de la société, celle-ci étant maintenue sans rupture et sans création d'un être moral nouveau.

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée décide que la société existera sous la forme d'une société anonyme.

#### *Troisième résolution*

L'assemblée décide de donner comme dénomination de la société à Luxembourg MATRO S.A. et d'adopter comme objet de la société les dispositions concernant une soparfi (société de participations financières).

#### *Quatrième résolution*

L'assemblée décide:

- que la société sera dès aujourd'hui et dorénavant régie par le droit luxembourgeois, à l'exclusion de tout autre.
- de procéder à la réfection des statuts, de les adapter à la loi luxembourgeoise et de leur donner la teneur suivante:

### **Titre I<sup>er</sup> .- Dénomination, Siège social, Objet, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup> .** Il est formé par le présent acte une société anonyme sous la dénomination de MATRO S.A.

**Art. 2.** Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Il peut être transféré vers tout autre commune à l'intérieur du Grand-Duché de Luxembourg au moyen d'une résolution de l'assemblée générale de ses actionnaires délibérant selon la manière prévue pour la modification des Statuts.

Le conseil d'administration de la Société (le «Conseil d'Administration») est autorisé à changer l'adresse de la Société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert, conservera la nationalité luxembourgeoise. Pareille décision de transfert du siège social sera prise par le Conseil d'Administration.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à l'acquisition et la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra s'engager dans toutes transactions concernant des biens immobiliers et mobiliers. La société pourra acquérir, transférer, louer et gérer tous biens immeubles de toutes sortes et situés dans tous pays. La société pourra également engager et exécuter toutes opérations appartenant directement ou indirectement à la gestion et à la propriété

de tels biens immobiliers. La société pourra également exercer une activité de licence de marque de fabrique ainsi qu'une activité de financement de ses filiales.

La société pourra également accomplir toutes opérations, activités commerciales ou industrielles, qui favoriseront directement ou indirectement la réalisation de son objet toutefois sans vouloir bénéficier de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

### **Titre II.- Capital, Actions**

**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente-deux mille euros (EUR 32.000,-) divisé en cinquante (50) actions d'une valeur nominale de six cent quarante euros (EUR 640,-) chacune.

Les actions peuvent être représentées, au choix du propriétaire, par des certificats unitaires ou des certificats représentant deux ou plusieurs actions.

Les actions sont soit nominatives, soit au porteur, au choix des actionnaires.

La Société pourra racheter ses actions lorsque le Conseil d'Administration considérera le rachat dans l'intérêt de la société conformément aux conditions qu'il aura fixées et dans les limites imposées par l'article 49-8 de la loi sur les sociétés commerciales. Le Conseil d'Administration pourra créer ponctuellement les réserves qu'il jugera appropriées (en plus des réserves légales) et créera une réserve destinée à recevoir les primes d'émissions reçues par la Société lors de l'émission et de la vente de ses Actions, les réserves ainsi créées pourront être utilisées par le Conseil d'Administration en vue du rachat de ses actions par la Société.

Les actions rachetées par la Société continueront d'exister sans droit de vote, ni droit aux dividendes, ni au boni de liquidation.

Le prix de rachat sera déterminé par le Conseil d'Administration, conformément à l'article 49-8, précité, de la loi sur les sociétés commerciales.

Le capital social peut être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

### **Titre III.- Administration**

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale, pour un terme ne pouvant dépasser six années et en tout temps révocables par elle.

Cependant, le conseil d'administration peut être limité à un membre lorsque la société ne compte qu'un seul actionnaire, tel que prévu par l'article 51 de la loi modifiée sur les sociétés commerciales.

Le nombre des administrateurs, la durée de leur mandat et leurs émoluments sont fixés par l'assemblée générale des actionnaires.

Le poste d'un administrateur sera vacant si:

Il démissionne de son poste avec préavis à la société, ou

Il cesse d'être administrateur par application d'une disposition légale ou il se voit interdit par la loi d'occuper le poste d'administrateur, ou

Il tombe en faillite ou fait un arrangement avec ses créanciers, ou

Il est révoqué par une résolution des actionnaires.

Dans les limites de la loi, chaque administrateur, présent ou passé, sera indemnisé sur les biens de la société en cas de perte ou de responsabilité l'affectant du fait de l'exercice, présent ou passé, de la fonction d'administrateur.

**Art. 7.** Le conseil d'administration choisira un président parmi ses membres.

Le conseil d'administration se réunit sur convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Les administrateurs pourront participer aux réunions du conseil d'administration par voie de conférence téléphonique ou de tout autre moyen de communication similaire permettant à chaque personne participant à la réunion de parler et d'entendre les autres personnes, et la participation à une telle réunion sera réputée constituer une présence en personne de l'administrateur en question, étant entendu que toutes les décisions prises par les administrateurs seront rédigées sous forme de résolutions.

Les résolutions signées par tous les membres du conseil d'administration ont la même valeur juridique que celles prises lors d'une réunion du conseil d'administration dûment convoqué à cet effet. Les signatures peuvent figurer sur un document unique ou sur différentes copies de la même résolution; elles peuvent être données par lettre, fax ou tout autre moyen de communication.

**Art. 8.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition conformément à l'objet social de la société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou par les présents statuts à l'assemblée générale sont de la compétence du conseil d'administration. En particulier le conseil d'administration aura le pouvoir d'acquiescer des valeurs mobilières, des créances et d'autres avoirs de toute nature, d'émettre des obligations, de contracter des prêts, de constituer des sûretés sur les avoirs de la société et de conclure des contrats d'échanges sur devises et taux d'intérêt,

étant entendu que ces décisions devront être prises à l'unanimité par les administrateurs. Le conseil d'administration peut payer des acomptes sur dividendes en respectant les dispositions légales.

**Art. 9.** La société sera valablement engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux administrateurs, à moins que des décisions spéciales concernant la signature autorisée en cas de délégation de pouvoirs n'aient été prises par le conseil d'administration conformément à l'article 10 des présents statuts.

**Art. 10.** Le conseil d'administration peut déléguer à l'unanimité des voix la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs, qui seront appelés administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la gestion de toutes les activités de la société ou d'une branche spéciale de celles-ci à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour l'accomplissement de tâches précises à un ou plusieurs mandataires, qui ne doivent pas nécessairement être membres du conseil d'administration ou actionnaires de la société.

**Art. 11.** Tous les litiges dans lesquels la société est impliquée comme demandeur ou comme défendeur, seront traités au nom de la société par le conseil d'administration, représenté par son président ou par l'administrateur délégué à cet effet.

#### **Titre IV.- Surveillance**

**Art. 12.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat qui ne peut excéder six années.

#### **Titre V.- Assemblée générale**

**Art. 13.** L'assemblée générale annuelle se tiendra à Luxembourg, à l'endroit spécifié dans la convocation, le premier jour ouvrable de juin à dix heures.

#### **Titre VI.- Année sociale, Répartition des bénéfices**

**Art. 14.** L'année sociale de la société commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

**Art. 15.** L'excédant favorable du bilan, après déduction de toutes les charges de la société et des amortissements, constitue le bénéfice net de la société. Il est prélevé cinq pour cent (5%) du bénéfice net pour la constitution de la réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ladite réserve atteint dix pour cent (10%) du capital social, mais reprend son cours si, pour une cause quelconque, ladite réserve descend en dessous des dix pour cent du capital social.

Le reste du bénéfice est à la disposition de l'assemblée générale.

#### **Titre VII.- Dissolution, Liquidation**

**Art. 16.** La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale des actionnaires. Si la société est dissoute, la liquidation est faite par un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui détermine leurs pouvoirs et fixe leurs émoluments.

#### **Titre VIII.- Dispositions générales**

**Art. 17.** Pour tous les points non réglés par les présents statuts, les parties se réfèrent à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures.

##### *Dispositions transitoires*

1) Le premier exercice social au Grand-Duché de Luxembourg débutera le 14 décembre 2006 pour finir le 31 décembre 2006.

2) La première Assemblée Ordinaire au Grand-Duché de Luxembourg se tiendra en 2007.

##### *Cinquième résolution*

L'assemblée décide de fixer le nombre d'administrateurs à trois.

Sont nommés comme administrateurs:

Violène Rosati, Administrateur de sociétés, née le 23 avril 1977 à Mont-Saint-Martin (France), résidant professionnellement au 6, rue Adolphe L-1116 Luxembourg,

José Correia, Administrateur de sociétés, né le 4 octobre 1971 à Palmeira (Portugal), résidant professionnellement à 6, rue Adolphe L-1116 Luxembourg.

Fabio Mazzoni, Administrateur de sociétés, né le 20 janvier 1960 à Ixelles (Belgique), résidant professionnellement à 6, rue Adolphe L-1116 Luxembourg.

Leur mandat se terminera lors de l'assemblée générale ordinaire de 2012.

##### *Sixième résolution*

L'assemblée décide de fixer le nombre de commissaires à un.

Est nommée comme commissaire:

La société à responsabilité limitée WOOD, APPLETON, OLIVER, EXPERTS-COMPTABLES, ayant son siège social à L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe, R.C.S. Luxembourg section B numéro 74.623.

Son mandat se terminera lors de l'assemblée générale ordinaire de 2012.

*Septième résolution*

L'assemblée confirme et décide que le siège social de la société est établi à l'adresse suivante: 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués approximativement sans nul préjudice à la somme de deux mille six cents Euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français la version anglaise fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux membres du bureau, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: R. Galiotto, F. Gibert, S. Stacchini, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2007, vol. 31CS, fol. 41, case 4. — Reçu 2.425,03 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 février 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007070246/211/453.

(070075574) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2007.

**Ashland Real Estates S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 57.502.

—  
DISSOLUTION

L'an deux mille six, le vingt-neuf décembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société ASHLAND REAL ESTATES S.A., qui a son siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et est inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 57.502. Elle a été constituée sous la forme d'une société civile immobilière par acte reçu par le notaire Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 4 août 1981, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C n ° 233 du 28 octobre 1981, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Henri Hellinckx, en date du 20 décembre 2006.

L'assemblée est présidée par Monsieur Kevin De Wilde, employé privé à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Martine Lopez, employée privée à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Isabelle Schul, employée privée à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Clôturée, cette liste de présence fait apparaître que les vingt mille (20.000) actions sans désignation de valeur nominale, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation du projet de fusion par absorption de ASHLAND REAL ESTATES S.à r.l. par YAGO IMMOBILIERE S.A.;

2. Dissolution de la société ASHLAND REAL ESTATES S.A. et annulation de toutes les actions émises;

3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes de ASHLAND REAL ESTATES S.A., pour l'exercice de leur mandat du 20 décembre 2006 jusqu'à la date de dissolution;

4. Indication de l'endroit où les livres et documents resteront déposés pendant la durée de cinq ans;

5. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

*Première résolution*

L'assemblée approuve le projet de fusion par absorption de ASHLAND REAL ESTATES S.A., par YAGO IMMOBILIERE S.A., publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2237 du 29 novembre 2006.

*Deuxième résolution*

L'assemblée constate dissolution de plein droit de la société ASHLAND REAL ESTATES S.A. sans liquidation du fait même de l'approbation de fusion et l'annulation de toutes les actions émises

*Troisième résolution*

L'assemblée décide d'octroyer décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes de ASHLAND REAL ESTATES S.A., pour l'exercice de leur mandat du 20 décembre 2006 jusqu'à la date des présentes.

*Quatrième résolution*

Tous les documents et archives de la société absorbée seront conservés au siège de la société absorbante YAGO IMMOBILIERE S.A. au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, et tous pouvoirs sont conférés au porteur d'expédition des présentes pour requérir la radiation de l'inscription de la société absorbée auprès du registre du commerce compétent, la dissolution sans liquidation étant achevée.

Tous les pouvoirs sont octroyés au conseil d'administration de la société absorbante aux fins d'opérer le transfert effectif de l'universalité des actifs et passifs de la société absorbée à la société

*Déclaration notariale*

Le notaire instrumentant atteste l'existence et la légalité des actes et formalités incombant à la société, ainsi que du projet de fusion et de sa publication, ce qu'il a vérifié.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: K. De Wilde, M. Lopez, I. Schul, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 4 janvier 2007, vol. 440, fol. 71, case 2. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 31 janvier 2007.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007069670/242/64.

(070073615) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2007.

**Deutsche River Investment Management Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2538 Luxembourg, 1, rue Nicolas Simmer.

R.C.S. Luxembourg B 128.445.

—  
STATUTES

In the year two thousand and seven, on the nineteenth day of April.

Before the undersigned Maître Joëlle Baden, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

1) DEUTSCHE BANK LUXEMBOURG S.A., a société anonyme incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register under Section B, number 9.164,

here represented by Mr Jean-Cédric Charles, licencié en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg on 2007, in Luxembourg;

2) RIVER RETAIL MANAGEMENT LIMITED, a company incorporated and existing under the laws of the United Kingdom, with registered office at Mishcon de Reya, Summit House, 12, Red Lion Square, London WC1R 4QD, recorded with the Registrar of Companies of England and Wales under number 5127275,

here represented by Mr Jean-Cédric Charles, licencié en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in London on April 16, 2007, in Luxembourg.

Said proxies, after having been signed ne varietur by their proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to this document in order to be registered therewith.

Such appearing parties, represented as afore mentioned, have required the officiating notary to document the deed of incorporation of a société à responsabilité limitée which they deem to incorporate and the articles of incorporation of which shall be as follows:

#### **«A. Purpose - Duration - Name - Registered office**

**Art. 1.** There is hereby established among the current owners of the shares created hereafter and all those who may become members in future (the current owners of the shares and all those who may become members in future, hereinafter the «Members» and each a «Member»), a société à responsabilité limitée (hereinafter the «Company») which shall be governed by the law of 10 August 1915 regarding commercial companies, as amended (the «Law»), as well as by these articles of incorporation.

**Art. 2.** The purpose of the Company is the provision, by itself or through subsidiaries, of administrative, accounting, advisory and management services to companies in the real estate sector, in Luxembourg and abroad. The Company may also carry out any operation relating directly or indirectly thereto or which it may deem useful in the accomplishment and development of this purpose.

Additionally, the Company may hold interests, in any form whatsoever, in Luxembourg and/or foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist, financially or otherwise, the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company. The Company may further act as a general or limited partner with unlimited or limited liability for all debts and obligations of partnerships or similar entities.

The Company may, for its own account as well as for the account of third parties, carry out all operations which may be useful or necessary to the accomplishment of its purposes or which are related directly or indirectly to its purpose.

The Company will carry out the above-described activities and deal with determined entities, existing or future, in the context of one or several specific operations in the real estate business, whether single or combined, exclusively in its interest and/or the interest of the group of affiliated companies or entities to which it belongs, directly or indirectly, and the Company will in no event be involved in providing services to the public.

**Art. 3.** The Company is incorporated for an unlimited period.

**Art. 4.** The Company will assume the name of DEUTSCHE RIVER INVESTMENT MANAGEMENT COMPANY S.à r.l.

**Art. 5.** The registered office of the Company is established in Luxembourg-City. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of a Members' meeting. Within the territory of Luxembourg-City, the registered office may be transferred through a simple resolution of the Board of Managers. Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad.

#### **B. Share capital - Shares**

**Art. 6.** The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five euros (EUR 25.-) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary Members' meetings.

**Art. 7.** The share capital may be modified at any time by unanimous decision of all Members. The existing Members shall have a preferential subscription right in proportion to the number of shares held by each of them in case of contribution in cash.

**Art. 8.** The Company will recognize only one holder per share. Any joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

**Art. 9.** The Company's shares are freely transferable among Members. Inter vivos, they may only be transferred to new Members subject to the approval of such transfer given by the Members in a Members' meeting, at a majority of three quarters of the share capital.

**Art. 10.** The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the Members will not cause the dissolution of the Company.

**Art. 11.** Neither creditors, nor assigns, nor heirs of Members may for any reason affix seals on assets or documents of the Company.

#### **C. Management**

**Art. 12.** The Company is managed by up to four (the «Managers» and each a «Manager»), who can be Members or not. All Managers together form the «Board of Managers».

The Company will be bound in any circumstances by the sole signature of one of its Managers.

The daily management of the Company, as well as the representation of the Company in relation with this management may be delegated to one or more general managers, officers or other agents, Members or not, Managers or not, acting alone or jointly (the «General Managers» and each a «General Manager»). Their appointment and powers shall be determined by unanimous resolution of the Board of Managers, whereas their revocation shall be determined by a resolution of the Board of Managers passed with a simple majority, provided that in the event that the General Manager to be removed is a member of the Board of Managers, such member shall have no voting right in such resolution and further provided that if the General Manager to be removed is an employee of a Member, the member of the Board of Managers designated for appointment by the Members' Meeting by such Member shall also have no voting right in such resolution.

**Art. 13.** In case of several Managers, the Board of Managers shall choose from among its members a chairman (the «Chairman»). It may also choose a secretary, who need not be a Manager, and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Managers and of the Members.

The Board of Managers shall meet upon call by the Chairman at the place indicated in the notice of meeting. Such meetings shall take place in Luxembourg. Furthermore, any Manager may propose matters to be put on the agenda of a meeting of the Board of Managers and at any time request the Chairman to call a meeting.

The Chairman shall preside at all meetings of Members and of the Board of Managers, but in his absence, the Members or the Board of Managers may appoint another Manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the Board of Managers must be given to the Managers twenty-four hours at least in advance of the date scheduled for the meeting by electronic mail (without electronic signature), except in case of emergency, in which case the nature of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of consent of each Manager in writing, by electronic mail or facsimile, or any other similar means of communication. A special convening notice will not be required for a meeting of the Board of Managers to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the Board of Managers.

Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by electronic mail (without electronic signature) or facsimile another Manager as his proxy. Each Manager may represent one of his colleagues.

Any Manager may participate in any meeting of the Board of Managers by conference-call, video-conference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The Board of Managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the Managers is present or represented at a meeting of the Board of Managers.

Decisions shall be taken by simple majority of the Managers present or represented at such meeting, unless expressly stated otherwise herein.

The Board of Managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the passing of the resolution.

**Art. 14.** The minutes of any meeting of the Board of Managers shall be signed by the Chairman or, in his absence, by two Managers. Copies or excerpts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the Chairman or by two Managers. The minutes of the meetings of the Board of Managers shall be kept at the registered office of the Company. Copies of the minutes of any meeting shall be sent to each Manager and, upon request, to any Member so requesting.

**Art. 15.** The death or resignation of a Manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the Company.

**Art. 16.** The Managers do not assume, by reason of their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

#### **D. Decisions of the sole member - Collective decisions of the members**

**Art. 17.** Each Member may participate in the collective decisions of the Company irrespective of the number of shares which he owns. Each Member is entitled to as many votes as he holds or represents shares.

**Art. 18.** All shareholders decision shall require unanimous consent of the shareholders.

**Art. 19.** If the Company has only one Member, such sole Member exercises the powers granted to the Members' meeting under the provisions of section XII of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

#### **E. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits**

**Art. 20.** The Company's year commences on the first day of January of each year and ends on the last day of December of the same year.

**Art. 21.** Each year on the last day of December, the accounts are closed and the Managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each Member may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 22.** Five per cent (5%) of the net profit are set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent (10%) of the nominal share capital of the Company. The balance may be freely used by the Members. The Board of Managers is authorized to distribute interim dividends in case the funds available for distribution are sufficient. Any such distribution requires a unanimous decision of the Board of Managers.

#### F. Dissolution - Liquidation

**Art. 23.** In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, which do not need to be Members, and which are appointed by the Members' meeting which will also determine their powers and fees. The liquidators shall have the most extensive powers for the realization of the assets and payment of the liabilities.

The surplus, after payment of the liabilities, shall be distributed among the Members proportionally to the shares of the Company held by them, unless otherwise agreed between the Members.

**Art. 24.** All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 on commercial companies and amendments thereto.»

#### *Subscription and payment*

All the five hundred (500) shares are subscribed as follows:

1) DEUTSCHE BANK LUXEMBOURG S.A., aforementioned, two hundred forty-five shares . . . . .	245
2) RIVER RETAIL MANAGEMENT LIMITED, aforementioned, two hundred fifty-five shares . . . . .	<u>255</u>
Total: five hundred shares . . . . .	500

All the shares are fully paid-in in cash so that the amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-), is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

#### *Transitional provisions*

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall end on the last day of December 2007.

#### *Expenses*

The expenses, costs, fees or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand five hundred euros (EUR 1,500.-).

#### *Resolutions*

Immediately after the incorporation of the Company, DEUTSCHE BANK LUXEMBOURG S.A. and RIVER RETAIL MANAGEMENT LIMITED, (the Members), representing the entirety of the subscribed capital have passed the following resolutions:

The registered office of the Company shall be located at 1, rue Nicolas Simmer, L-2538 Luxembourg.

The Members resolve to appoint Messrs. Charles Blackburn, born on 8 January 1979 in Leeds (United Kingdom) with private address at 28 Cranley Gardens, Flat 1, SW/73DD London and David A. Reuben, born on 30 May 1980 in London (United Kingdom) with private address at 25 Sackville Street, Flat 5, W1S3EJ London, as managers of the Company for an unlimited period.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the representative of the appearing parties known to the notary by his name, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le dix-neuf avril.

Par-devant Maître Joëlle Baden, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

Ont comparu:

1) DEUTSCHE BANK LUXEMBOURG S.A., une société anonyme constituée et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, numéro 9.164,

ici représentée par M. Jean-Cédric Charles, licencié en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le avril 2007,

2) RIVER RETAIL MANAGEMENT LIMITED, une société constituée et régie par les lois du Royaume Uni, ayant son siège social à Mischon de Reya, Summit House, 12, Red lion square, Londres WC1R 4QD, immatriculée au Registre des Sociétés d'Angleterre et du Pays de Galles sous le numéro 5127275,

ici représentée par M. Jean-Cédric Charles, licencié en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Londres le 16 avril 2007.

Lesdites procurations signées ne varietur par le mandataire et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

### **«A. Objet - Durée - Dénomination - Siège**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes entre les propriétaires actuels des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir par la suite (les propriétaires actuels des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, seront nommés ci-après les «Associés» et chacun un «Associé») une société à responsabilité limitée (la «Société») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée (la «Loi»), ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La Société a pour objet la fourniture, par elle-même ou par le biais de filiales, de services d'administration, de comptabilité, de conseil et de gestion dans le secteur des actifs immobiliers, au Luxembourg et à l'étranger. La Société pourra également mener toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à son objet ou qu'elle estimera utiles dans l'accomplissement et le développement de son objet.

Par ailleurs, la Société a également pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut aussi garantir, accorder des prêts à ou assister financièrement ou autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société peut enfin agir comme Associé, responsable indéfiniment ou de façon limitée, pour toutes les dettes et engagements sociaux de sociétés ou associations ou autres structures sociétaires similaires.

La Société peut par ailleurs réaliser, tant que pour son compte personnel que pour le compte de tiers, toutes opérations qui seraient utiles ou nécessaires à la réalisation de son objet social ou qui se rapporteraient directement ou indirectement à cet objet social.

La Société prestera les activités susmentionnées au profit de sociétés déterminées, existantes ou à créer, dans le cadre d'une ou de plusieurs opérations concernant des actifs immobiliers, dans son intérêt et/ou dans l'intérêt de sociétés ou d'entités affiliées au groupe auquel elle appartient, directement ou indirectement. La société ne sera en aucun cas impliquée dans la fourniture de services au public.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 4.** La Société prend la dénomination de DEUTSCHE RIVER INVESTMENT MANAGEMENT COMPANY S.à r.l.

**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg-Ville. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée des Associés. A l'intérieur du territoire de la commune de Luxembourg-Ville, le siège social pourra être transféré par simple décision du Conseil de Gérance. La Société peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du pays ou dans tous autres pays.

### **B. Capital social - Parts sociales**

**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales, d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires des Associés.

**Art. 7.** Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant décision unanime de tous les Associés. Les Associés existants auront un droit de souscription préférentiel par rapport aux parts sociales qu'ils détiennent, dans le cas d'un apport en numéraire.

**Art. 8.** La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque part sociale. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

**Art. 9.** Les parts sociales sont librement cessibles entre Associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné par les Associés en assemblée, avec une majorité de trois quart du capital social.

**Art. 10.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des Associés ne met pas fin à la Société.

**Art. 11.** Les créanciers, ayants-droit ou héritiers des Associés ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

### C. Gérance

**Art. 12.** La Société sera gérée par quatre gérants au maximum (les «Gérants» et chacun d'entre eux, le «Gérant») qui n'ont pas besoin d'être des Associés. Tous les Gérants forment ensemble le «Conseil de Gérance».

La Société sera engagée en toutes circonstances par la signature unique d'un seul Gérant.

La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société par rapport à sa gérance peuvent être déléguées à un ou plusieurs gérants généraux, directeurs ou représentants, Gérants ou non, Associés ou non, agissant individuellement ou ensemble (les «Gérants Généraux»). Leur nomination et pouvoirs seront déterminés par une résolution unanime du Conseil de Gérance, tandis que leur révocation sera décidée par une résolution du Conseil de Gérance adoptée par une simple majorité, à condition que lorsque le Gérant Général devant être révoqué est en même temps membre du Conseil de Gérance, ce membre n'ait pas de droit de vote pour adopter une telle résolution et à condition également que lorsque le Gérant Général devant être révoqué est en même temps un employé d'un Associé, le membre du Conseil de Gérance désigné pour être nommé par l'Assemblée des Associés par un tel Associé n'ait pas non plus de droit de vote pour une telle résolution.

**Art. 13.** Lorsqu'il y a plusieurs Gérants, le Conseil de Gérance choisira parmi ses membres un président (le «Président»). Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être Gérant et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance et des assemblées des Associés.

Le Conseil de Gérance se réunira sur convocation du Président au lieu indiqué dans l'avis de convocation. Ces réunions auront lieu à Luxembourg. En outre, tout Gérant peut proposer des sujets qui seront mis à l'ordre du jour de la réunion du Conseil de Gérance et peut à tout moment demander au Président de convoquer une réunion.

Le président présidera toutes les assemblées des Associés et toutes les réunions du Conseil de Gérance; en son absence les Associés ou Conseil de Gérance pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette réunion un autre Gérant pour assumer la présidence pro tempore de ces réunions.

Avis écrit de toute réunion du Conseil de Gérance sera donné à tous les Gérants au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion par mail électronique (sans signature électronique), sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation.

Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque Gérant par écrit, courrier électronique ou par télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du Conseil de Gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil de Gérance.

Tout Gérant pourra se faire représenter à toute réunion du Conseil de Gérance en désignant par écrit ou par courrier électronique (sans signature électronique) ou télécopie un autre Gérant comme son mandataire. Un Gérant peut présenter plusieurs de ses collègues.

Tout gérant peut participer à une réunion du Conseil de Gérance par conférence téléphonique, par visioconférence ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Le Conseil de Gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des Gérants est présente ou représentée à la réunion du Conseil de Gérance.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des Gérants présents ou représentés à cette réunion, sauf si les présents statuts prévoient autre chose.

Le Conseil de Gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire, à confirmer par écrit, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

**Art. 14.** Les procès-verbaux de toutes les réunions du Conseil de Gérance seront signés par le Président ou, en son absence, par deux Gérants. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le Président ou par deux Gérants. Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance doivent être gardés au siège social de la Société. Les copies des procès-verbaux des réunions doivent être envoyés à chaque Gérant et, sur la requête de tout Associé ayant fait la demande.

**Art. 15.** Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

**Art. 16.** Les Gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

#### **D. Décisions de l'associé unique - Décisions collectives des associés**

**Art. 17.** Chaque Associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque Associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

**Art. 18.** Toutes les décisions des associés requièrent le consentement unanime des associés.

**Art. 19.** L'Associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des Associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

#### **E. Année sociale - Bilan - Répartition**

**Art. 20.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

**Art. 21.** Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et les Gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. Tout Associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

**Art. 22.** Sur le bénéfice net, il est prélevé 5% (cinq pour cent) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne 10% (dix pour cent) du capital social. Le solde est à la libre disposition des Associés. Le Conseil de Gérance est autorisé à distribuer des dividendes provisoires si les fonds nécessaires à une telle distribution sont disponibles. Une telle distribution requiert la décision unanime du Conseil de Gérance.

#### **F. Dissolution - Liquidation**

**Art. 23.** En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateur(s), Associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des Associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les Associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société, sauf si les Associés ont convenu autre chose.

**Art. 24.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 telle qu'elle a été modifiée.»

#### *Souscription et libération*

L'intégralité des cinq cents (500) parts sociales est souscrite comme suit:

1) DEUTSCHE BANK LUXEMBOURG S.A., susnommée, deux cent quarante-cinq parts sociales . . . . .	245
2) RIVER RETAIL MANAGEMENT LIMITED, susnommée, deux cent cinquante-cinq parts sociales . . . . .	255
Total: cinq cents parts sociales . . . . .	500

Les parts ainsi souscrites sont entièrement libérées, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

#### *Provisions transitoires*

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le dernier jour du mois de décembre 2007.

#### *Frais*

Les parties ont évalué le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution à environ mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

#### *Résolutions*

Immédiatement après la constitution de la Société, DEUTSCHE BANK LUXEMBOURG S.A. et RIVER RETAIL MANAGEMENT LIMITED (les Associés), représentant l'intégralité du capital social, ont pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi au 1, rue Nicolas Simmer, L-2538 Luxembourg.
2. Les Associés décident de nommer Messieurs Charles Blackburn, né le 8 janvier 1979 à Leeds (Royaume Uni), résidant au 28 Cranley Gardens, Flat 1, SW/73DD London, et David A. Reuben, né le 30 mai 1980 à Londres (Royaume Uni), résidant au 25 Sackville Street, Flat 5, W1SEEJ London, comme gérants de la Société pour une durée illimitée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les mêmes jours, mois et an qu'en tête du présent acte.

Le notaire soussigné qui parle et comprend l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J.-C. Charles, J. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 20 avril 2007, LAC/2007/5678. — Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2007.

J. Baden.

Référence de publication: 2007069721/7241/347.

(070073491) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2007.

**Finagro S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 10, rue Pierre d'Aspelt.

R.C.S. Luxembourg B 47.159.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures

Administrateurs

Référence de publication: 2007069188/322/13.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2007, réf. LSO-CF03490. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070074267) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2007.

**Datum Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 117.167.

In the year two thousand and seven, on the twenty-fifth day of May.

Before Us Maître Jean Seckler, notary residing at Junglinster (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned.

There appeared:

DATUM AS, a company governed by the laws of Norway, registered with the «Norwegian Registry of Business Enterprises» under number 977 097 932, with its registered office at Post-box 1624 Vika, 0119 Oslo (Norway),

here represented by Mr. Raphaël Rozanski, maître en droit, residing professionally at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte,

by virtue of a proxy given under private seal.

Such proxy having been signed ne varietur by the notary and the proxy-holder, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

Such appearing party, represented by Mr. Raphaël Rozanski, pre-named, declared and requested the notary to act:

I.- That the public limited company (société anonyme) DATUM LUXEMBOURG S.A., with registered office at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, R.C.S. Luxembourg section B number 117.167, was incorporated by a deed received by Maître Blanche Moutrier, notary residing at Esch-sur-Alzette (Grand Duchy of Luxembourg), on June 15, 2006, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C number 1562 of August 17, 2006.

II.- That the capital of the public limited company DATUM LUXEMBOURG S.A., pre-named, presently amounts to thirty-one thousand Euro (EUR 31,000.-), represented by three thousand one hundred (3,100) shares with a par value of ten Euro (EUR 10.-) each.

III.- That the appearing party is the holder of all the shares of the pre-named public limited company DATUM LUXEMBOURG S.A.

IV.- That the appearing party has decided to dissolve and to liquidate the public limited company DATUM LUXEMBOURG S.A. which has discontinued all activities.

V.- That the appearing party declares that it has taken over all assets and all liabilities of the said company.

VI.- That it is witnessed that the appearing party is vested with all the assets of the dissolved company and that the appearing party shall guarantee the payment of all liabilities of the company even if unknown at present.

VII.- That the liquidation of the public limited company DATUM LUXEMBOURG S.A. is completed and that the company is to be construed as definitely terminated.

VIII.- That full and entire discharge is granted to the incumbent directors and statutory auditor of the dissolved company for the performance of their assignment.

IX.- That the share register of the company has been cancelled.

X.- That the corporate documents shall be kept for the duration of five years at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

#### Costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately seven hundred and fifty Euro.

The undersigned notary who understands and speaks English and French states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up at Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy-holder, known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the latter signed together with us, the notary, the present original deed.

#### Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le vingt-cinq mai.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

DATUM AS, une société régie par les lois de Norvège, enregistrée au «Norwegian Registry of Business Enterprises» sous le numéro 977 097 932, ayant son siège social à Post-box 1624 Vika, 0119 Oslo (Norvège),

représentée par Monsieur Raphaël Rozanski, maître en droit, domicilié professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le notaire et le mandataire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Laquelle comparante, représentée par Monsieur Raphaël Rozanski, pré-nommé, a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit ses déclarations:

I.- Que la société anonyme DATUM LUXEMBOURG S.A. ayant son siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, R.C.S. Luxembourg section B numéro 117.167, a été constituée suivant acte reçu par Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg), le 15 juin 2006, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1562 du 17 août 2006.

II.- Que le capital social de la société anonyme DATUM LUXEMBOURG S.A., pré-désignée, s'élève actuellement à trente et un mille Euros (EUR 31.000,-), représenté par trois mille cent (3.100) actions d'une valeur nominale de dix Euros (EUR 10,-) chacune.

III.- Que la comparante est l'associée unique de la prédite société anonyme DATUM LUXEMBOURG S.A.

IV.- Que la comparante a décidé de dissoudre et de liquider la société anonyme DATUM LUXEMBOURG S.A., qui a interrompu ses activités.

V.- Que la comparante déclare qu'elle a repris tous les éléments d'actif et de passif de ladite société.

VI.- Qu'il est attesté que la comparante est investie de tous les éléments actifs de la société dissoute et répondra personnellement de tout le passif social de la société, même inconnu à ce jour.

VII.- Que la liquidation de la société anonyme DATUM LUXEMBOURG S.A. est achevée et que celle-ci est à considérer comme définitivement close.

VIII.- Que décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société dissoute pour l'exécution de leur mandat.

IX.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des actions nominatives de la société dissoute.

X.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

#### Frais

Tous les frais et honoraires incombant à la société à raison des présentes sont évalués à la somme de sept cent cinquante Euros.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais et le français, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française. A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: R. Rozanski, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 7 juin 2007, Relation GRE/2007/2486. — Reçu 12 euros.

Le Releveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 13 juin 2007.

J. Seckler.

Référence de publication: 2007070324/231/95.

(070075764) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2007.

**Black River CEI Subsidiary 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.839.700,00.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 125.108.

In the year two thousand and seven, on the thirtieth of May.

Before Us Maître Jean-Paul Hencks, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

BLACK RIVER COMMODITY CLEAN ENERGY INVESTMENT FUND LLC (hereafter BLACK RIVER FUND), a limited liability company incorporated under the Delaware law, United States of America, with its registered office at The Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, United States of America, registered with the Secretary of State for Delaware (U.S.A.), under number 4125378, here represented by Mrs Marie-Paule Kohn, employee, with professional address at 30, rue Notre-Dame, L-2240 Luxembourg, by virtue of one proxy established in the United Kingdom on May 30th, 2007.

The said proxy, signed *ne varietur* by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company («Société à responsabilité limitée») established in Luxembourg under the name of BLACK RIVER CEI SUBSIDIARY 3 S.à r.l. (hereafter the «Company»), incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx on January 3rd, 2007, published in the Mémorial C under number 865, Recueil des Sociétés et Associations dated May 12, 2007, and whose *ttylaws* have not been since amended.

II. The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred Euros (€ 12,500.00), represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five Euros (€ 25.00) each.

III. The sole shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of one million eight hundred twenty-seven thousand two hundred Euros (€ 1,827,200.00) in order to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred Euros (€ 12,500.00) to one million eight hundred thirty-nine thousand seven hundred Euros (€ 1,839,700.00) by creation and issue of 73,088 new shares of twenty-five Euros (€ 25.00) each, vested with the same rights and obligations as the existing shares, together with the allocation to the Company's share premium account of seven thousand eight hundred Euros (€ 7,800.00).

*Subscription - Payment*

Thereupon BLACK RIVER FUND, prenamed, through its proxyholder, declares to subscribe to the entirety of the 73,088 new shares to be issued, and have them fully paid up in the amount of one million eight hundred twenty-seven thousand two hundred Euros (€ 1,827,200.00), together with the allocation to the Company's share premium account of seven thousand eight hundred Euros (€ 7,800.00), by contribution in kind consisting of the conversion of an unquestionable and immediately payable debt (hereafter the «Contribution») in the total amount of one million eight hundred thirty-five thousand Euros (€ 1,835,000.00), held by BLACK RIVER FUND, prenamed, towards the Company, and resulting from that certain promissory note entered into between BLACK RIVER FUND and the Company on May 9th, 2007. A copy of the promissory note will remain annexed to the present deed.

*Effective implementation of the contribution*

BLACK RIVER FUND, prenamed, through its proxyholder, declares that:

- it is the sole unrestricted owner of the Contribution and possesses the power to dispose of it, it is being legally and conventionally freely transferable in favour of Affiliate Entity;
- the transfer of the Contribution is effective today without qualification; and
- all further formalities are in course in the respective countries of location of the Contribution in order to duly carry out and formalize the transfer and to render it effective anywhere and toward any third party.

IV. Pursuant to the above resolutions, the sole shareholder resolves to amend the article 6, paragraph 1 of the articles of association which will henceforth read as follows:

The share capital is fixed at one million eight hundred thirty-nine thousand seven hundred Euros (€ 1,839,700.00) represented by 73,588 shares of twenty-five Euros (€ 25.00) each.

#### Costs

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne by the Company as a result of the presently stated increase of capital are estimated at twenty thousand six hundred Euro (€ 20,600.00).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the persons appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction en langue française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le trente mai.

Par-devant Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

BLACK RIVER COMMODITY CLEAN ENERGY INVESTMENT FUND LLC (ci après BLACK RIVER FUND), une société à responsabilité limitée soumise au droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social à The Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, Etats-Unis d'Amérique, inscrite

au Secretary of State de l'Etat du Delaware (U.S.A.) sous le numéro 4125378, ici représentée par Madame Marie-Paul Kohn, employée, avec adresse professionnelle au 30, rue Notre-Dame, L-2240 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée au Royaume-Uni, le 30 mai 2007.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de BLACK RIVER CEI SUBSIDIARY 3 S.à r.l. (ci après «la Société»), constituée suivant acte reçu par Maître Henri Hellinckx en date du 3 janvier 2007, publié au Mémorial C sous le numéro 865, Recueil des Sociétés et Associations daté du 12 mai 2007, et dont les statuts n'ont pas été modifiés depuis.

II. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents Euros (€ 12.500,00) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (€ 25,00) chacune.

III. L'associé unique décide d'augmenter le capital social pour un montant d'un million huit cent vingt-sept mille deux cents Euros (€ 1.827.200,00) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents Euros (€ 12.500,00) à un million huit cent trente-neuf mille sept cents Euros (€ 1.839.700,00) par la création et l'émission de 73,088 nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (€ 25,00) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes, avec l'allocation subséquente au compte de prime d'émission de la Société d'une prime d'émission d'un montant de sept mille huit cents Euros (€ 7.800,00).

#### *Souscription - Libération*

Sur ce, BLACK RIVER FUND, prénommé, par son mandataire, déclare souscrire à l'entière des 73,088 nouvelles parts sociales et les libérer intégralement pour un montant d'un million huit cent vingt-sept mille deux cents Euros (€ 1.827.200,00), et déclare souscrire à l'allocation subséquente au compte de prime d'émission de la Société d'une prime d'émission d'un montant de sept mille huit cents Euros (€ 7.800,00), par un apport en nature consistant en la conversion d'une dette certaine, liquide et exigible (ci-après l'«Apport») d'un montant total d'un million huit cent trente-cinq mille Euros (€ 1.835.000,00) détenue par BLACK RIVER FUND, prénommé, envers la Société, et résultant du contrat de prêt conclu entre BLACK RIVER FUND et la Société en date du 9 mai, 2007. Une copie du contrat de prêt demeurera annexée au présent acte.

#### *Réalisation effective de l'apport*

BLACK RIVER FUND, prénommé, par son mandataire, déclare que:

- Il est le seul plein propriétaire de l'Apport et possède les pouvoirs d'en disposer, celui-ci étant légalement et conventionnellement librement transmissible à toute Entité Affilié;

- Le transfert de l'Apport est effectivement réalisé sans réserves aujourd'hui;

- Toutes autres formalités sont en cours de réalisation dans les pays respectifs de localisation, aux fins d'effectuer la cession de l'Apport et de la rendre effective partout et vis-à-vis de toutes tierces parties.

IV. Suite aux résolutions susmentionnées, l'article 6, alinéa 1<sup>er</sup>, des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

Le capital social est fixé à un million huit cent trente-neuf mille sept cents Euros (€ 1.839.700,00) représenté par 73,588 parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (€ 25,00) chacune.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de vingt mille six cent Euros (€ 20.600,00).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec nous notaire, le présent acte.

Signé: M.-P. Kohn, J.-P. Hencks.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2007. Relation: LAC/2007/10604. — Reçu 18.350 euros.

*Le Receveur (signé): F. Sandt.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2007.

J.-P. Hencks.

Référence de publication: 2007069701/216/124.

(070073909) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2007.

**European Associated Enterprises, Société Anonyme.**

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.

R.C.S. Luxembourg B 38.687.

—  
DISSOLUTION

L'an deux mille sept, le sept juin.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

La société anonyme holding de droit luxembourgeois WESTPORT HOLDING S.A., avec siège social au 14A, rue des Bains, L-1212 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 78.922, ici représentée par Monsieur Derek Stuart Ruxton, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à 14A, rue des Bains, L-1212 Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de ladite société aux termes d'une procuration lui donnée sous seing privé.

Laquelle procuration après avoir été signée ne varietur par le comparant agissant en sa dite qualité et le notaire instrumentant demeurera annexée aux présentes pour être soumis ensemble aux formalités de l'enregistrement.

Lequel mandataire, agissant ès-dite qualité, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société anonyme EUROPEAN ASSOCIATED ENTERPRISES, ayant son siège social à L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 38.687, a été constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 21 novembre 1991, publié au Mémorial C, numéro 185 du 7 mai 1992, dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois lors de l'assemblée générale du 27 novembre 2001, laquelle a décidé de la conversion du capital social en euros, tel que publié au Mémorial C, numéro 599 du 17 avril 2002.

II.- Que le capital social de la société anonyme EUROPEAN ASSOCIATED ENTERPRISES, préqualifiée, s'élève actuellement à trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros soixante-neuf cents (EUR 30.986,69) représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente euros neuf cent quatre-vingt-six cents (EUR 30,986) intégralement libéré.

III.- Que la comparante dûment représentée, en sa qualité d'actionnaire unique déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la société EUROPEAN ASSOCIATED ENTERPRISES.

IV.- Que la comparante dûment représentée est devenue propriétaire de toutes les actions de la susdite société et qu'en tant qu'actionnaire unique elle déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société, celle-ci ayant cessé toute activité.

V.- Que la comparante dûment représentée déclare que les dettes connues ont été payées et en outre qu'elle prend à sa charge tous les actifs, passifs et engagements financiers, connus ou inconnus, de la société dissoute et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice de fait qu'elle répond personnellement de tous les engagements sociaux.

VI.- Que décharge pleine et entière est accordée aux organes sociaux de la société dissoute, à ses administrateurs et commissaires, pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

VII.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des actionnaires, le tout en présence du notaire instrumentant.

VIII.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: D. S. Ruxton, B. Moutrier.

Enregistré à Esch/Al, le 8 juin 2007. Relation: EAC/2007/6172. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Santioni.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 12 juin 2007.

B. Moutrier.

Référence de publication: 2007069698/272/49.

(070074135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2007.

### **M.M.C. Titrisation, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 65.955.

L'an deux mille sept, le quatre mai.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de M.M.C. TITRISATION, SICAV, société d'investissement à capital variable, ayant son siège social au 51, avenue J. F. Kennedy, L- 1855 Luxembourg et enregistrée, sous le numéro 65.955, au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, Section B, constituée suivant acte du notaire soussigné, alors de résidence à Hesperange, en date du 20 août 1998 publié au Mémorial C n ° 671 du 19 septembre 1998 page 32162 et suivantes (la «Société»),

L'assemblée est présidée par Madame Murielle McSorley, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Mustafa Nezar, juriste, demeurant à Russange (F).

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Catherine Graff, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter que:

(i) Les actionnaires présents ou représentés et le nombre des actions détenues sont renseignés dans la liste de présence. Cette liste de présence ainsi que les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

(ii) Il ressort de la liste de présence que les 36.733 (trente-six mille sept cent trente-trois) actions, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

#### *Ordre du jour:*

1. Dissolution et mise en liquidation de la Société;
2. Décharge à accorder aux administrateurs pour l'exercice de leurs fonctions;
3. Nomination de Monsieur Jacques Hornez en qualité de liquidateur de la Société;
4. Décision d'accorder au liquidateur les pouvoirs les plus étendus pour procéder à la liquidation et effectuer toutes opérations conformément aux articles 144 et suivants de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, telle que modifiée; et
5. Divers.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

#### *Première résolution*

L'assemblée générale décide de prononcer la dissolution et la mise en liquidation de la Société au regard du volume résiduel de ses actifs existants à compter de ce jour.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide d'accorder décharge pleine et entière aux administrateurs de la Société actuellement en fonction à savoir M. Raymond Facon, M. Jacques Hornez et M. Alain Castagne pour l'exercice de leurs mandats respectifs.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de nommer Monsieur Jacques Hornez, administrateur et trésorier général de la MUTUELLE GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION NATIONALE (M.G.E.N), demeurant professionnellement 3, square Max Hymans, F-75748 Paris Cedex 15, en qualité de liquidateur de la Société.

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide d'accorder au liquidateur les pouvoirs les plus étendus en vue de procéder à la liquidation et d'effectuer toutes opérations conformément aux articles 144 et suivants de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, telle que modifiée.

Le liquidateur peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il déterminera et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, honoraires ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, s'élève à environ mille euros (EUR 1.000).

Le présent acte est passé à Luxembourg, le jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. McSorley, M. Nezar, C. Graff, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2007, LAC/2007/7469. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2007.

G. Lecuit.

Référence de publication: 2007069710/220/61.

(070074090) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2007.

**Gold Wave S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 112.423.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2007.

Pour GOLD WAVE S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

Référence de publication: 2007070302/536/15.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2007, réf. LSO-CF03649. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070075213) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2007.

**Mars Holdco 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.

R.C.S. Luxembourg B 122.122.

## RECTIFICATIF

In the year two thousand and seven, on the twenty-third day of the month of April.

Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg,

There appeared EUROCASTLE INVESTMENT LIMITED, a company incorporated under the laws of Guernsey, having its registered office at Arnold House, St Julian's Avenue, St Peter Port, Guernsey GY1 3NF, registered under number 41058, represented by M<sup>e</sup> Toinon Hoss, maître en droit, residing in Luxembourg, being the sole member of MARS HOLDCO 1 S.à r.l. (the «Company»), a société à responsabilité limitée - société de titrisation having its registered office at 14 A, rue des Bains, L-1212 Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés of Luxembourg

under number B 122.122, incorporated by deed of M<sup>e</sup> Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, on 24th November 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations («Mémorial») number 76, dated 30th January 2007. The articles have been amended for the last time on 26th February 2007, not yet published in the Mémorial.

The appearing party, holding all the shares in issue in the Company declared and requested the notary to state the following and record that the deed of 26th February 2007 (the «Deed») contained a clerical error, and to record the rectification in the third resolution of the Deed as set out hereafter:

Rectification of the third resolution of the extraordinary general meeting of the Company dated 26th February, 2007 deciding upon the amendment of the first sentence of article 5 of the articles of association in relation to the name of the company related to the Class 42 shares, so as to replace the reference to TANNENBAUM S.à.r.l. by a reference to TANNENBERG S.à.r.l. as set forth below:

Class related to:	Class of shares	Number of shares of Class
TANNENBERG S.à.r.l. . . . . .	Class 42	500

There being nothing further on the agenda, the meeting was thereupon adjourned.

#### Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at 1,500.- Euro.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the parties hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing persons in case of discrepancies between the English and French text, the English version will be prevailing.

Done in Luxembourg on the day beforementioned.

After reading these minutes the members of the proxyholder signed together with the notary the present deed.

#### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le vingt-troisième jour du mois d'avril.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg,

A comparu EUROCASTLE INVESTMENT LIMITED, une société constituée sous les lois de Guernesey, ayant son siège social à Arnold House, St Julian's Avenue, St Peter Port, Guernesey GY1 3NF, inscrite sous le numéro 41058, représentée par M<sup>e</sup> Toinon Hoss, maître en droit, demeurant à Luxembourg, l'associé unique de MARS HOLDCO 1 S.à.r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée - société de titrisation ayant son siège social au 14A, rue des Bains, L-1212 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 122.122, constituée par acte de M<sup>e</sup> Henri Hellinckx, prénommé, le 24 novembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations («Mémorial») numéro 76 en date du 30 janvier 2007. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois en date du 26 février 2007, non encore publié au Mémorial.

Lequel comparant, détenant toutes les parts sociales émises dans la Société, a déclaré et requis le notaire d'acter ce qui suit et que l'acte du 26 février 2007 (l'«Acte») contenait une faute d'inattention, et d'acter la rectification dans la troisième résolution de l'Acte de la manière suivante:

Rectification de la troisième résolution de l'assemblée générale extraordinaire de la Société du 26 février 2007 décidant la modification de la première phrase de l'article 5 des statuts relative au nom de la société en rapport avec les parts sociales de classe 42 afin de remplacer la référence à TANNENBAUM S.à.r.l. par une référence à TANNENBERG S.à.r.l. de la manière suivante:

Classes se rapportant à:	Classes de parts sociales	Nombre de parts sociales par Classe
TANNENBERG S.à.r.l. . . . . .	Class 42	500

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée.

#### Frais

Les dépenses, frais, rémunération ou charges, quelle que soit leur forme, seront payés par la Société sont estimés à 1.500,- Euros.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la demande des parties comparantes, ce procès-verbal est rédigé en anglais suivi par une traduction française, qu'à la demande des mêmes parties comparantes, en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise faisant foi.

Dont acte, fait à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après avoir lu ce procès-verbal, le mandataire a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: T. Hoss, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2007, Relation: LAC/2007/6039. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007069717/211/75.

(070073597) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2007.

**J.P.J.2., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 62.880.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007070385/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2007, réf. LSO-CF03295. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070075586) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2007.

**Edam Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. Canis S.à r.l.).**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 124.348.

In the year two thousand and seven, on the fifth day of April.

Before Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

GS CAPITAL PARTNERS V FUND, L.P., a limited partnership formed and existing under the laws of the State of Delaware, registered with the Secretary of State of Delaware under registration number 3953218, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, USA, acting through its general partner GSCP V ADVISORS, L.L.C., here represented by M<sup>e</sup> Laura Rossi, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in London on April 4, 2007,

Which proxy shall be signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary and shall be attached to the present deed to be filed at the same time.

The above named person, represented as mentioned above, declares:

I. That GS CAPITAL PARTNERS V FUND, L.P., prenamed, is the sole shareholder of CANIS S.à r.l. (formerly HYPERION S.à r.l.), a société à responsabilité limitée with registered office at 9-11, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade Register under registration number B 124.348 (the «Company»), incorporated by a deed of the undersigned notary, on January 19, 2007, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. The articles of association of the Company were amended a last time on January 24, 2007 by a deed of the undersigned notary, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

II. That the capital is fixed at 12,500.-€ (twelve thousand five hundred euros), represented by 12,500 (twelve thousand five hundred) shares, each with a nominal value of 1.-€ (one euro) each, entirely subscribed for and fully paid up.

III. That the agenda is the following:

1. Change of the corporate denomination of the Company from CANIS S.à r.l. to EDAM HOLDING S.à r.l. and subsequent amendment of Article 2 of the articles of incorporation of the Company so as to reflect the change of the corporate denomination of the Company.

2. Acknowledgment of the resignation of Rosa Villalobos and Alain Steichen as managers of the Company with immediate effect from April 5, 2007.

3. Appointment of Steven Richard Sher, Managing Director, born in Johannesburg, South Africa, on November 24, 1970, with professional address at 5 The Park, Golders Hill Park, London, NW11 7SR, with immediate effect from April 5, 2007 and for an unlimited period of time.

After this had been set forth, the above named sole shareholder of the Company, representing the entire capital of the Company, now requests the undersigned notary to record the following resolutions:

*First resolution*

The sole shareholder resolves to change the corporate denomination of the Company from CANIS S.à r.l. to EDAM HOLDING S.à r.l. and to subsequently amend article 2 of the articles of incorporation of the Company, which shall now read as follows:

« **Art. 2.** The denomination of the company is EDAM HOLDING S.à r.l.»

*Second resolution*

The sole shareholder acknowledges the resignation of Rosa Villalobos and Alain Steichen as managers of the Company with immediate effect from April 5, 2007.

*Third resolution*

The sole shareholder resolves to appoint Steven Richard Sher, Managing Director, born in Johannesburg, South Africa, on November 24, 1970, with professional address at 5, The Park, Golders Hill Park, London, NW11 7SR, with immediate effect from April 5, 2007 and for an unlimited period of time.

As a consequence of the above resignations and appointment, the following are the managers of the Company:

- Gerard Meijssen, John Bowman, and Steven Richard Sher.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing party, who is known to the notary by surname, given name, civil status and residence, the said party signed together with the notary the present deed.

**Follows the French version:**

L'an deux mille sept, le cinq avril.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

GS CAPITAL PARTNERS V FUND, L.P., une limited partnership constituée et opérant sous le droit de l'Etat du Delaware, enregistrée auprès du Secretary of State of Delaware sous le numéro 3953218 ayant son siège social à 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique, agissant par l'intermédiaire de son general partner GSCP V ADVISORS, L.L.C. ici représenté par M<sup>e</sup> Laura Rossi, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui conférée à Londres le 4 avril 2007,

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par la personne représentant le comparant susnommé et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, déclare que:

I. GS CAPITAL PARTNERS V FUND, L.P., susnommé, est le seul associé de CANIS S.à r.l. (anc. HYPERION S.à r.l.), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 9-11, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 124.348 (la «Société»), constituée suivant acte du notaire soussigné, le 19 janvier 2007, pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. Les statuts de la Société ont été modifiés une dernière fois le 24 janvier 2007 par un acte du notaire soussigné, pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

II. Le capital social de la société est fixé à 12.500,-€ (douze mille cinq cents euros) divisé en 12.500 (douze mille cinq cents) parts sociales ayant une valeur nominale de 1,-€ (un euro) chacune, entièrement souscrites et libérées.

III. L'ordre du jour est le suivant:

1. Changement de la dénomination sociale de la Société de CANIS S.à r.l. à EDAM HOLDING S.à r.l. et modification subséquente de l'Article 2 des statuts de la Société afin de refléter le changement de la dénomination sociale.

2. Constatation de la démission de Rosa Villalobos et Alain Steichen en tant que gérants de la Société avec effet immédiat à partir du 5 avril 2007.

3. Nomination de Steven Richard Sher, Managing Director, né à Johannesburg, Afrique du Sud, le 24 novembre 1970, demeurant professionnellement au 5 The Park, Golders Hill Park, London, NW11 7SR, avec effet immédiat à partir du 5 avril 2007 et pour une durée illimitée.

Ceci ayant été exposé, l'associé prénommé de la Société, représentant l'intégralité du capital de la Société, requiert désormais le notaire instrumentaire de prendre acte des décisions suivantes:

*Première résolution*

L'associé unique de la Société décide de modifier la dénomination sociale de la Société de CANIS S.à r.l. à EDAM HOLDING S.à r.l. et de modifier l'article 2 des statuts de la Société afin de lui donner la teneur suivante:

« **Art. 2.** La dénomination de la société est EDAM HOLDING S.à r.l.»

*Deuxième résolution*

L'associé unique de la Société constate la démission de Rosa Villalobos et Alain Steichen en tant que gérants de la Société avec effet immédiat à partir du 5 avril 2007.

*Troisième résolution*

L'associé unique de la Société décide de nommer Steven Richard Sher, Managing Director, né à Johannesburg, Afrique du Sud, le 24 novembre 1970, demeurant professionnellement au 5 The Park, Golders Hill Park, London, NW11 7SR, avec effet immédiat à partir du 5 avril 2007 et pour une durée illimitée.

Suite aux démissions et à la nomination ci-dessus, les personnes suivantes sont les gérants de la Société:

- Gerard Meijssen, John Bowman, et Steven Richard Sher.

Le notaire instrumentant, qui parle et comprend l'anglais, déclare par la présente que sur demande de la comparante, le présent document a été établi en langue anglaise, suivi d'une version française. Sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire instrumentaire par nom, prénom, état et demeure, elle a signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: L. Rossi, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 12 avril 2007. Relation: LAC / 2007 / 4957. — Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): F. Sandt.*

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2007.

P. Frieders.

Référence de publication: 2007069742/212/113.

(070074144) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2007.

**Gallouneys S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 123, avenue de la Faiencerie.

R.C.S. Luxembourg B 110.790.

—  
DISSOLUTION

In the year two thousand and seven, on the thirtieth of March.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

Mr Christopher Robert Craig, Design Consultant, born on October 5, 1961 in Dublin, Ireland and residing at Beechfield, Monkstown Road, Monkstown, CO Dublin, Ireland,

Mr Patrick Joseph Loughrey, Retired Company Director, born on March 11, 1934 in Antrim, Ireland and residing at 2, Salzburg, Ardilea, Dundrum, Dublin 14, Ireland,

here represented by Mr Jérémie Schaeffer, employee, with professional address at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, by virtue of two proxies established on March 28, 2007.

The said proxies, signed *ne varietur* by the proxy holder of the persons appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing persons, represented as stated hereabove, have requested the undersigned notary to state that:

- The appearing persons are currently the sole shareholders of the private limited liability company established in Luxembourg under the name GALLOUNEYS S.à r.l. (the «Company»), with registered office at 123, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, section B, under number 110.790, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on September 5, 2005, published in the Mémorial C No. 161 of January 24, 2006.

- The share capital of the Company presently amounts to twelve thousand five hundred Euro (€ 12,500.-) represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five Euro (€ 25.-) each.

- The appearing persons are currently the sole owners of all the shares of the Company.

- The appearing persons, as the sole shareholders of the Company, expressly declare to proceed with the anticipated dissolution and liquidation of the Company.

- The appearing persons, as the sole shareholders and liquidators of the Company, declare that all known third party liabilities of the Company have been settled.

- The appearing persons, as the sole shareholders and liquidators of the Company, declare that the activity of the Company has ceased and all assets of the Company are hereby transferred to its sole shareholders, who are personally liable for all liabilities and engagements of the Company, even those actually unknown, in the same way as the latter was liable, accordingly, the liquidation of the Company is considered to be closed.

- The sole shareholders wholly and fully discharge the managers of the dissolved Company of their mandate as of today.

- The accounting books and documents of the dissolved Company will be kept during a period of five years at the Company's former registered office.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the appearing persons, he signed together with the notary the present deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le trente mars.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

M. Christopher Robert Craig, consultant design, né le 5 octobre 1961 à Dublin, Irlande et demeurant à Beechfield, Monkstown Road, Monkstown, CO Dublin, Irlande,

M. Patrick Joseph Loughrey, administrateur de sociétés à la retraite, né le 11 mars 1934 à Antrim, Irlande et demeurant au 2, Salzburg, Ardilea, Dundrum, Dublin 14, Irlande,

ici représentés par Monsieur Jérémie Schaeffer, employé privé, avec adresse professionnelle au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, en vertu de deux procurations données le 28 mars 2007.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des comparants et le notaire instrumentant, demeureront annexées aux présentes pour être formalisées avec elles.

Lesquels comparants, représentés comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentaire d'acter que:

- Les comparants sont actuellement les seuls associés de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination GALLOUNEYS S.à r.l. (la «Société»), ayant son siège social au 123, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 110.790, constituée suivant acte du notaire soussigné en date du 5 septembre 2005, publié au Mémorial C n° 161 du 24 janvier 2006.

- La Société a actuellement un capital social de douze mille cinq cents Euro (€ 12.500,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (€ 25,-) chacune.

- Les comparants sont actuellement propriétaires de la totalité des parts sociales de la Société.

- Par la présente les comparants prononcent la dissolution et la liquidation anticipée de la Société avec effet immédiat.

- Les comparants, en leur qualité d'associés et liquidateurs de la Société, déclarent que tout le passif connu de la Société vis-à-vis de tiers est réglé.

- Les comparants, en leur qualité d'associés et liquidateurs de la Société, déclarent que l'activité de la Société a cessé et que tout l'actif social est par la présente transféré aux seuls associés qui répondront personnellement de tous les engagements de la Société même ceux qui ne sont pas encore connus, de la même manière que celle-ci y était tenue, partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

- Les associés donnent décharge pleine et entière aux gérants pour leur mandat jusqu'à ce jour.

- Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans à l'ancien siège social de la Société.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparants le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date du dessus.

Et après lecture faite au mandataire des comparants, celui-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J. Schaeffer, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2007. Relation: LAC/2007/4259. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 avril 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007070266/211/91.

(070075482) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2007.

**Superga Lux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 123.322.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2007.

H. Hellinckx

Notaire

Référence de publication: 2007069786/242/12.

(070073950) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2007.

**A.N.B. S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9764 Marnach, 12, rue de Marbourg.

R.C.S. Luxembourg B 107.019.

L'an deux mille sept, le seize mai.

Par-devant Maître Urbain Tholl, notaire de résidence à Mersch.

Ont comparu:

- 1.- Madame Anita Haag, cultivatrice, demeurant à L-9742 Boxhorn, Maison 57,
- 2.- Monsieur Nico Schares, chauffeur, demeurant à L-9742 Boxhorn, Maison 57,

agissant tant en nom personnel qu'au nom et pour compte de:

- Monsieur Daniel Schares, installateur de chauffages, demeurant à L-9742 Boxhorn, Maison 57,
- Monsieur Marc Schares, étudiant, demeurant à L-9742 Boxhorn, Maison 57,

en vertu de deux procurations sous seing privé données le 14 mai 2007,

lesquelles procurations après avoir été signées ne varietur par le notaire et les parties resteront annexées aux présentes pour être formalisées en même temps.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

a.- La société à responsabilité limitée A.N.B. S. à r.l., avec siège social à L-9742 Boxhorn, Maison 57, a été constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire Martine Weinandy, de résidence à Clervaux, en date du 4 septembre 1998, publié au Mémorial C numéro 828 du 12 novembre 1998 et ses statuts ont été modifiés à différentes reprises et pour la dernière fois aux termes d'un acte reçu par ledit notaire Martine Weinandy, en date du 25 janvier 2002, publié au Mémorial C numéro 766 du 21 mai 2002, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg sous le numéro B 107.019.

b.- Le capital social s'élève à douze mille cinq cents euros (€ 12.500,-), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (€ 125,-) chacune et il est actuellement réparti comme suit:

- Monsieur Nico Schares, préqualifié, cinquante et une parts sociales . . . . .	51
- Madame Anita Haag, préqualifiée, vingt-neuf parts sociales . . . . .	29
- Monsieur Daniel Schares, préqualifié, dix parts sociales . . . . .	10
- Monsieur Marc Schares, préqualifié, dix parts sociales . . . . .	10
Total: cent parts sociales . . . . .	100

Sur ce, les comparants se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se considèrent dûment convoqués et ils ont pris la décision suivante:

*Unique résolution*

Ils décident de supprimer la dernière phrase de l'article 5 des statuts.

Sur ce:

Monsieur Nico Schares, préqualifié, a déclaré céder toutes ses parts sociales, soit cinquante et une (51), à Monsieur Manfred Hahn, employé privé, demeurant à L-9946 Binsfeld, Maison 11, pour et moyennant un euro symbolique,

Madame Anita Haag, préqualifiée, a déclaré céder toutes ses parts sociales, soit vingt-neuf (29), à Monsieur Manfred Hahn, préqualifié, pour et moyennant un euro symbolique,

Monsieur Daniel Schares, représenté comme dit ci-avant, a déclaré céder toutes ses parts sociales, soit dix (10), à Monsieur Manfred Hahn, préqualifié, pour et moyennant un euro symbolique,

Monsieur Marc Schares, représenté comme dit ci-avant, a déclaré céder toutes ses parts sociales, soit dix (10), à Monsieur Manfred Hahn, préqualifié, pour et moyennant un euro symbolique.

Le cessionnaire est propriétaire des parts cédées dès ce jour et il en aura la jouissance et sera subrogé dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées à partir de ce jour.

#### *Acceptation*

Monsieur Nico Schares, agissant en sa qualité de gérant unique consent à la cession de parts ci-avant mentionnée, conformément à l'article 1690 du Code Civil, tant en nom personnel qu'au nom et pour compte de la société et la tient pour valablement signifiée à la société et à lui-même.

Ensuite, Monsieur Manfred Hahn, représentant l'intégralité du capital social, agissant en lieu et place de l'assemblée générale, a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

En conséquence de ce qui précède, l'article 4 des statuts est supprimé et remplacé par le suivant:

«Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (€ 12.500,-), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (€ 125,-) chacune.

Ces parts sociales ont toutes été souscrites par l'associé unique, Monsieur Manfred Hahn.»

#### *Deuxième résolution*

L'associé unique décide de transférer le siège social de Boxhorn à L-9764 Marnach, 12, rue de Marburg. En conséquence, la première phrase de l'article 2 des statuts est remplacée par la suivante:

«Le siège social de la société est établi à Marnach.»

#### *Troisième résolution*

Il décide de modifier l'objet de la société, par conséquent l'article 3 aura désormais la teneur suivante:

«La société a pour objet le transport national et international de marchandises.

En général, la société pourra faire toutes opérations mobilières, immobilières, commerciales, industrielles ou financières ainsi que toutes transactions et opérations de nature à promouvoir et faciliter directement ou indirectement la réalisation de l'objet social ou son extension.

Elle pourra emprunter, hypothéquer ou gager ses biens au profit d'autres entreprises ou sociétés. Elle pourra également se porter caution pour d'autres sociétés ou tiers.

La société exercera son activité tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.»

#### *Quatrième résolution*

Il accepte la démission de Monsieur Nico Schares de son poste de gérant et lui donne décharge pour son mandat.

#### *Cinquième résolution*

Il se nomme gérant unique avec tous pouvoirs pour engager valablement la société en toutes circonstances par sa seule signature.

#### *Frais*

Le montant des frais, incombant à la société en raison des présentes, est estimé sans nul préjudice à la somme de mille cinq cents euros (€ 1.500,-).

Dont acte, fait et passé à Mersch, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé le présent acte avec Nous, notaire.

Signé: Haag, Schares, Hahn, U. Tholl.

Enregistré à Mersch, le 21 mai 2007, Relation: MER/2007/617. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 8 juin 2007.

U. Tholl.

Référence de publication: 2007069748/232/86.

(070073919) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2007.

**Aprile Luxembourg S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.  
R.C.S. Luxembourg B 66.652.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2007.

*Pour APRILE LUXEMBOURG S.A.*

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

Référence de publication: 2007070319/536/15.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2007, réf. LSO-CF03617. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070075240) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2007.

---

**Sofra S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 47.305.

Le bilan au 30 novembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Schmitz

*Administrateur*

Référence de publication: 2007070495/1023/13.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2007, réf. LSO-CF03842. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070075294) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2007.

---

**Bejamac S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9952 Drinklange, Maison 17.  
R.C.S. Luxembourg B 96.241.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2007.

S. Paché.

Référence de publication: 2007070484/1197/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2007, réf. LSO-CF02966. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070075557) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2007.

---

**Rock S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 89.216.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Schmitz

*Administrateur*

Référence de publication: 2007070505/1023/13.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2007, réf. LSO-CF03837. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070075286) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2007.

---